Communauté de communes du Pays Mornantais

>>> www.copamo.fr

Rapport d'activités année 2016

Vers un territoire à énergie positive

Communauté de Communes du Pays Mornantais

2016

PREAMBULE

Le présent rapport d'activités a pour vocation :

- de reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes du Pays Mornantais
- de présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année, des repères…
- de livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale établisse un rapport annuel d'activités, qui doit être adressé à chaque Maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. La loi ne prévoit en revanche ni la forme ni le contenu, qui sont donc totalement libres.

Afin d'en permettre une meilleure communication en conseil municipal la commission d'instruction communication a proposé cette année, une version condensée à projeter : une dizaine de pages reprenant les réalisations essentielles 2016 au titre du plan de mandat.
La commission souhaite également réviser la forme du rapport d'activités à partir de 2017 pour une meilleure visibilité des actions en lien avec le plan de mandat à horizon 2020.
Il sera proposé au conseil communautaire d'en prendre acte dès le début de l'année prochaine.

MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Maires, Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux, chers collègues,

Durant ces deux premières années de mandat, nous pouvons être fiers d'avoir fait le choix politique de poursuivre les investissements de nos prédécesseurs. Aujourd'hui, le territoire est riche d'équipements communautaires d'envergure et nécessaires (les Bassins de l'Aqueduc, Jean Carmet, la Maison des Services au Public, les Platières …) qui participent tant au quotidien de nos habitants qu'à la renommée et l'attractivité de notre territoire. L'ouverture de l'Espace COPAMO au public et l'inauguration de l'avenue du Pays mornantais en 2016 parachève cette politique.

Cette année, comme nous l'avions pressenti, a été une année charnière pour les collectivités avec la baisse effective et douloureuse de nos ressources, impactant directement nos budgets et donc nos politiques. Face à ce constat, il nous a fallu interroger notre manière d'agir pour nous adapter à ce nouvel environnement, opérer notre mutation et bâtir un nouveau plan de mandat, véritable contribution de l'intercommunalité au Projet de territoire horizon 2030.

Les élus de la COPAMO ont choisi de relever ce défi et ont proposé en juillet, 5 orientations pour que notre intercommunalité demeure actrice de son développement :

- Lancer 3 projets d'envergure, gages de réussite pour l'avenir,
- Engager le projet, illustrant l'exemplarité de notre territoire au sein de la Région,
- Assurer la pérennité de nos marqueurs identitaires,
- Proposer des actions innovantes et ambitieuses,
- Réussir la mutation de l'organisation technique pour répondre aux défis de demain et aux nouveaux objectifs politiques.

La richesse des actions conduites par l'intercommunalité reflète notre dynamisme et notre volonté de proposer toujours davantage de services à nos habitants. Aussi, en 2016 et pour répondre aux orientations que nous nous sommes collectivement fixées, notre équipe technique a amorcé sa mutation : elle recentre ses missions, délègue à nos partenaires certaines d'entre elles, mutualise ses activités supports avec les communes membres volontaires. En parallèle, nous développons une agilité stratégique pour un effet levier sur nos principaux projets, comme nous avons pu le faire avec le contrat de revitalisation de centre bourg, premier contrat signé à l'échelle régionale.

Avec la version condensée du présent rapport, vous pourrez découvrir la déclinaison de nos principales réalisations en lien avec le Plan de mandat, étant entendu que le prochain rapport d'activités revêtira une forme nouvelle, permettant de suivre dans le détail la réalisation de nos objectifs à horizon 2020.

2017 est l'année de l'affirmation du « sens » de notre collectivité : la solidarité, l'aménagement, le développement sont nos prérogatives. Nous devons les exercer en donnant du sens à notre engagement, avec moins de ressources : c'est notre équilibre géographique, notre équilibre budgétaire, notre équilibre solidaire du territoire, que nous devons porter et réussir.

Thierry Badel,
Président

SOMMAIRE

I Informations générales N° pages

- Opérations et évènements marquants 2015 5-8
- Les compétences 9
- Le fonctionnement 10-13
  - Représentation des communes
  - Processus de prises de décisions
  - Organisation décisionnaire
- Les moyens et ressources 14-15

II Rapports d'activités des politiques menées par délégation

- Aménagement de l'Espace 16
  - Habitat 17-18
  - Agriculture – espaces naturels 19-22
  - Economie 23-24
  - Aménagement touristique – gîte les Arches 25-26
  - Déplacements 27
  - Voirie 28-30
- Services à la personne 31
  - Enfance – jeunesse 32-37
  - Emploi – formation 38-39
  - Solidarité 40-44
- Ressources intercommunales 45
  - Ressources humaines 46-47
  - Finances – commande publique 48-49
  - Administration générale – sécurité juridique 50-53
  - Patrimoine – interventions techniques 54-55
  - Animation des équipements 56-59
- Communication, mutualisation et relations extérieures 60
  - Communication 61-62
  - Système d'information 63-64
  - Géomatique 65-66
  - Culture 66-68
  - Développement durable 69-71

III Annexes

- Annexe 1 : Délibération n° 043/14 73-74
- Annexe 2 : Délibération n° 053/14 75-81
- Annexe 3 : Délibération n° 054/14 82-87
- Annexe 4 : Organisation des services 88

OPERATIONS ET EVENEMENTS MARQUANTS 2016

Vœux au Boulodrome de St Didier sur le thème du Projet de territoire

Le 15 janvier, les vœux ont été l'occasion d'insister sur l'importance de l'élu municipal en tant que garant de la démocratie locale et porteur de la dynamique de l'intercommunalité. Le Projet de territoire, rédigé à 17, les 16 communes et l'intercommunalité, a été dévoilé ce soir-là.

Signature du protocole de revitalisation à l'Espace COPAMO

Le 5 février, Michel Delpuech, Préfet de région, Thierry Badel, Président de la COPAMO et Renaud Pfeffer, maire de Mornant ont signé le 1er protocole de revitalisation de centre-bourg à l'échelle régionale, dans la nouvelle salle du Conseil de l'Espace Copamo. Ce dispositif permet de bénéficier d'un soutien de l'Etat, financier en ingénierie, pour l'aménagement des centres-bourgs de Mornant et Soucieu-en-Jarrest.

Inauguration du rond-point de Plezhausen

Le rond-point de Pliezhausen (ville d'Allemagne jumelée avec notre communauté de communes COPAMO) dessert les équipements publics de l'avenue du Pays Mornantais à Mornant. Il a été inauguré le 6 mai en présence d'une délégation allemande, du président du Conseil départemental du Rhône, du maire de Mornant et du président de la COPAMO.

Inauguration des nouveaux locaux de l'OTBL

L'Office de tourisme « Les balcons du Lyonnais » occupe depuis avril, les anciens locaux de l'Espace Emploi Formation mis à sa disposition par la COPAMO, boulevard du Pilat. Plus spacieux et offrant une bonne visibilité pour le public, ils ont été inaugurés le 12 mai.

Les 20 ans de Fifrelous

La crèche « Les Fifrelous » est l'une des plus anciennes structures d'accueil du jeune enfant du territoire. Elle a fêté ses 20 ans le 24 juin. Depuis 2013 les 10 crèches intercommunales sont gérées, dans le cadre d'une délégation de service public, par la SLEA (Société Lyonnaise de l'Enfance et de l'Adolescence).

Remise du trophée des maires

Le nouveau siège administratif de la Communauté de Communes est ouvert au public depuis le 6 avril. Le 30 septembre, ce bâtiment de 2000 m² et sa salle du conseil de forme ovoïdale, ont reçu le trophée de l'architecture des Maires du Rhône et de la Métropole (organisé à Villefranche par Le Progrès).

Université des élus à l'Espace COPAMO

Les universités du Pays Mornantais se sont déroulées le 5 novembre à l'Espace COPAMO sur le thème des « nouvelles solidarités communes / intercommunalité ». Elles ont rassemblé 85 élus du territoire autour de 4 ateliers : la MSAP, la loi Notre, la jeunesse 11/18 ans et la mutualisation.

LES COMPETENCES

Compétences Obligatoires	Compétences Optionnelles	Compétences facultatives
Aménagement de l'espace :	**Voirie :**	**Aménagement touristique :**
Etudes sur les transports et déplacements. Est d'intérêt communautaire l'ensemble des réflexions, actions, projets ou dispositifs concourant à renforcer la cohérence territoriale en matière de déplacements et de transports dont notamment : - la concertation avec les partenaires et les autorités organisatrices de transports, - la réflexion relative à la multifonctionnalité des voies, aux liaisons « douces » (études et signalétiques), - la promotion de solutions alternatives à la voiture individuelle et notamment du covoiturage : animation de plateforme, signalétique des parkings repérés, .. - la réflexion et la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises. Transports collectifs dans le cadre d'activités liées aux équipements communautaires Aménagement rural et réalisation de toutes actions visant à assurer le développement, la mise en valeur et la promotion de l'agriculture sur le territoire communautaire Zones d'aménagement concertées (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les ZAC à vocation économique Elaboration, approbation, modification, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma(s) de secteur Acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires Animation de politiques contractuelles de développement de territoire	Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire : - la création ou l'aménagement et l'entretien (sauf balayage, salage et déneigement) des voies communales classées ou à vocation à être classées voies communales - la création ou l'aménagement et l'entretien des et accès et parkings des équipements communautaires ainsi que la voirie des ZAE communautaires	Promotion touristique du territoire et implantation d'équipements d'information Aménagement et gestion des sites touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : les sites de la Madone, Combe Gibert, le site d'escalade de Riverie et Signal à St André Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire le site d'hébergement de St Andéol le Château (la ferme) Soutien de l'Office de Tourisme Intercommunal
	Protection de l'environnement :	**Emploi et relations sociales :**
	Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés Valorisation des espaces naturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones classées en biotope, espaces naturels sensibles ou zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) Collecte et traitement des plastiques agricoles usagés	Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion, de l'orientation des jeunes et des personnes en difficultés Actions foncières en faveur de l'enseignement du premier et du second cycle Enseignement Primaire : prise en charge des frais de fonctionnement des classes d'intégration scolaire (CLIS) et soutien du réseau d'aide spéciale aux enfants en difficulté (RASED) Action favorisant le regroupement des structures médico-sociales Soutien aux associations d'aide et de maintien à domicile des familles
Développement économique :	**Activités culturelles, sportives et socio-éducatives :**	**Communication et relations extérieures :**
Actions de développement économique Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques suivantes : le parc d'activités des Platières (Mornant/St Laurent d'Agny), le parc d'activités Arbora (Soucieu en Jarrest), le parc d'activités de la Ronze (Taluyers) ainsi que toutes les zones industrielles ou artisanales qui nécessiteront un aménagement Accueil des entreprises, réalisation et gestion d'immobilier d'entreprise Promotion économique du territoire communautaire Opérations de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC) Soutien à la création et la transmission d'entreprise	Création, aménagement et gestion du Centre Culturel intercommunal ainsi que la coordination, l'animation et le soutien des réseaux et acteurs culturels intercommunaux (associations musicales et d'arts plastiques, bibliothèques, évènementiels…). Création, aménagement et gestion d'espaces nautiques Politique d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Sont d'intérêt communautaire la construction, la création, l'aménagement, la gestion et le fonctionnement : - des établissements d'accueil du jeune enfant et relais d'assistants maternel ou dispositifs apparentés, - des accueils de loisirs extra-scolaires en faveur des 4-11 ans, situés sur les communes de Chassagny, Chaussan, Mornant, Orliénas, Riverie, Rontalon, St-Andéol-le-Château, St André-la-Côte,Ste Catherine, St Didier-sous-Riverie, St Jean-de-Touslas, St Maurice-sur-Dargoire, St Sorlin, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers, ainsi que leurs dispositifs annexes (transports, accueil pré et post transfert), leurs antennes saisonnières et séjours, - du Bureau Information Jeunesse, du point Cyb et de leurs dispositifs annexes, - des Espaces Jeunes annuels déclarés en faveur des 11-18 ans, leurs dispositifs annexes, leurs antennes saisonnières et séjours, - ainsi que la coordination de la politique petite enfance, enfance et jeunesse et des dispositifs contractuels de financement de ces compétences	Actions de jumelage d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire le jumelage avec Pliezhausen **Politique du logement et du cadre de Vie :** Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Sont d'intérêt communautaire : - le plan local de l'habitat (PLH), les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH CENTRE-BOURG), les programmes d'intérêt général (PIG) ou toute opération en substitution - la création, l'aménagement et la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage **Autres :** - Maîtrise d'ouvrage de la construction de locaux destinés aux services de l'Etat (gendarmerie, perception…) - Conception, réalisation et suivi d'un système d'informations géographiques (SIG) élémentaire et coordination des développements futurs

LE FONCTIONNEMENT

Représentation des communes

Les communes sont représentées par 41 conseillers communautaires qui ont été élus au suffrage universel en mars 2014 lors des élections municipales fléchées.
Dans le cadre d'une modification législative, les 16 communes du Pays Mornantais ont délibéré au printemps 2013 pour arrêter une nouvelle représentation intercommunale selon un accord unanime basé sur :

- 2 représentants pour les communes inférieures à 2 000 habitants
- 3 pour celles comprises entre 2 000 et 3 000 habitants
- 4 pour celles entre 3 000 et 5 000 habitants
- 5 pour celles supérieures à 5 000 habitants

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MANDAT 2014-2020

Communes	Délégués	Délégués	Délégués
CHASSAGNY	**Françoise TRIBOLLET**	**André MONTET**	
CHAUSSAN	**Pascal FURNION**	**Catherine LAMENA**	
MORNANT	**Renaud PFEFFER**	**Frank VALETTE**	**Pascale DANIEL**
	Pascale CHAPOT	**André RULLIERE**	
ORLIENAS	**Thierry BADEL**	**Cyrille DECOURT**	**Marie-Odile BERTHOLLET**
RIVERIE	**Isabelle BROUILLET**	**Philippe JOURNET**	
RONTALON	**Christian FROMONT**	**Christèle CROZIER**	
ST ANDEOL LE CHATEAU	**Yves GOUGNE**	**Marie-Noëlle CHARLES**	
ST ANDRE LA COTE	**Jean-Paul PIQUET**	**Christelle CHANAVAT**	
STE CATHERINE	**Pierre DUSSURGEY**	**Ghislaine DIDIER**	
ST DIDIER SOUS RIVERIE	**Grégory ROUSSET**	**Anny THIZY**	
ST JEAN DE TOUSLAS	**Gabriel VILLARD**	**Dominique PEILLON**	
ST LAURENT D'AGNY	**Fabien BREUZIN**	**Paulette POILANE**	**Jean-Marc VUILLE**
ST MAURICE S/DARGOIRE	**Martine SURREL (jusqu'en septembre)**	**Jean GRENIER**	**Nathalie GRANJON PIALAT**
	Dalila BOIRON (à partir de septembre)		
ST SORLIN	**Pierre VERGUIN**	**Jean-Yves CARADEC**	
SOUCIEU EN JARREST	**Bernard CHATAIN**	**Gérard GRANGE**	**Véronique LACOSTE**
	Sylvie BROYER		
TALUYERS	**Pascal OUTREBON**	**Isabelle PETIT**	**Charles JULLIAN**

Le Conseil Communautaire, organe délibérant

Composé de 41 conseillers communautaires, ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

Le Président et le Bureau Communautaire, organe exécutif

Le Président
Elu par le Conseil Communautaire, il est le chef de l'exécutif. Il exécute les décisions du Conseil et représente l'Institution dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes, est responsable de l'administration en sa qualité d'autorité territoriale. Il a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines (voir Annexe 3). Il préside le Bureau.

Le Bureau Communautaire
Organe exécutif, il gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil Communautaire. Il a également reçu délégation de ce dernier pour statuer dans des domaines précis (voir Annexe 3).
Statutairement, il est composé du Président et de 9 Vice-Présidents.
Aucun conseiller communautaire ne s'étant porté candidat, il n'y a pas eu d'élection pour le 7ème Vice-Président.
Les 8 Vice-Présidents, élus parmi les conseillers communautaires, sont chargés de gérer des domaines de compétences spécifiques. Pour ce faire, ils disposent chacun d'une délégation de signature ; générale pour les 2 premiers Vice-Présidents et une réservée au domaine de compétence dont ils ont la charge pour les 6 derniers.

Les décisions prises par délégation font l'objet de compte-rendu lors de chaque Conseil Communautaire.

PRESIDENT
Thierry BADEL

⇩	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩
1er Vice-Président	2ème Vice-Président	3ème Vice-Présidente	4ème Vice-Président	5ème Vice-Président	6ème Vice-Président	8ème Vice-Président	9ème Vice-Présidente
Gérard GRANGE	**Yves GOUGNE**	**Françoise TRIBOLLET**	**Pascal FURNION**	**Christian FROMONT**	**Frank VALETTE**	**Gabriel VILLARD**	**Ghislaine DIDIER**
Aménagement de l'espace	*Communication, mutualisation, relations extérieures*	*Services à la personne*	*Ressources intercommunales*	*Développement économique, tourisme, déplacements*	*Voirie, réseaux, déchets*	*Emploi, formation, solidarité*	*Développement durable, politique environnementale, agenda 21, PCET*

Les 11 Commissions d'Instruction et les autres instances de travail

Les Commissions d'Instruction (composées exclusivement de conseillers communautaires) et les autres instances de travail se réunissent régulièrement pour discuter et débattre, en amont, des dossiers et projets avant leur présentation en Bureau et leur vote en Conseil (voir Annexes 1 et 2).

Les 4 Délégations permettent aux Vice-Présidents en charge et aux Vice-Présidents associés d'arbitrer et prioriser les actions et projets en fonction des moyens alloués.

Organisation fonctionnelle des élus

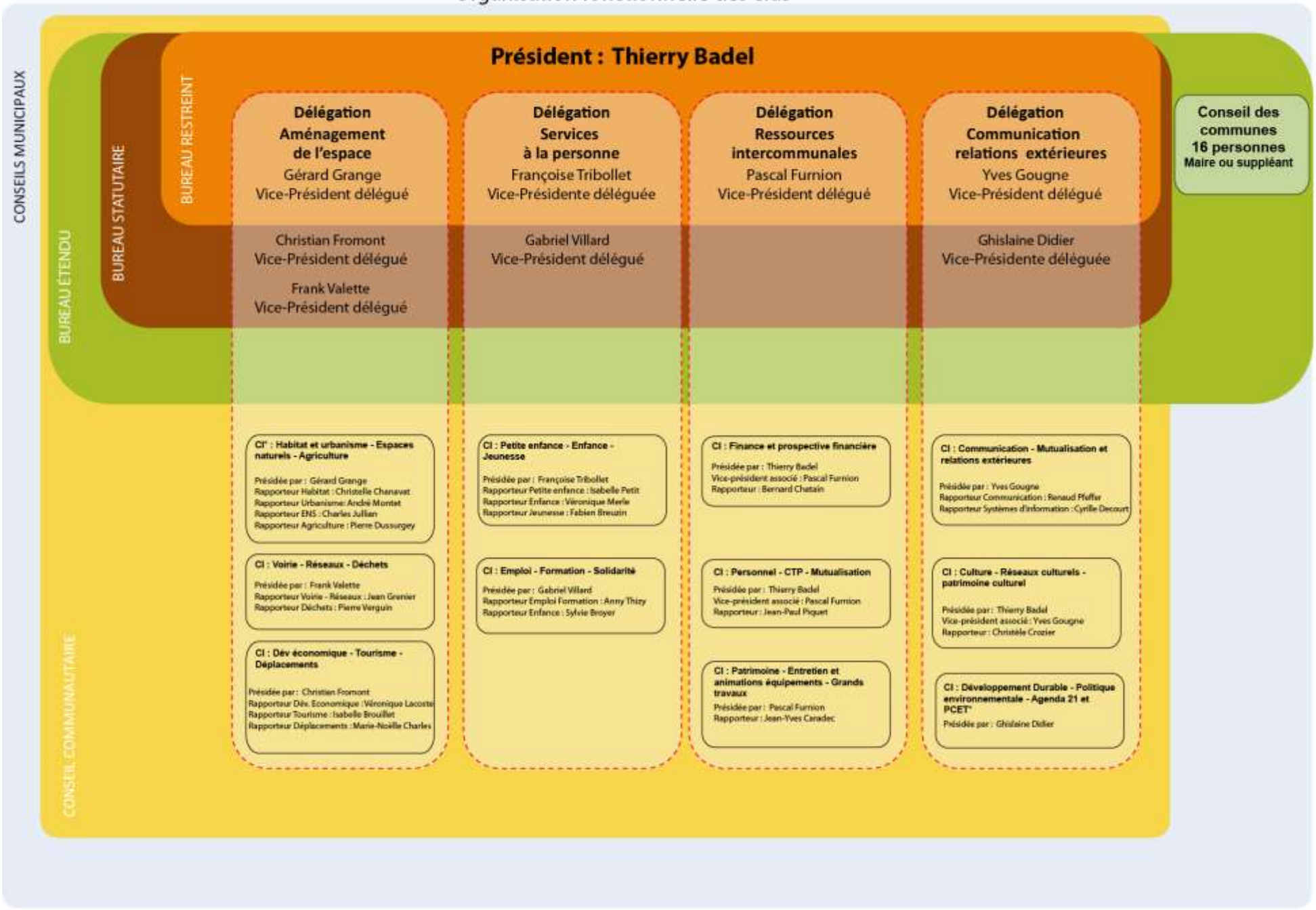

(*) CI : Commission d'Instruction
PCET : Plan Climat Energie Territorial

Commissions d'instructions ▶	Commission d'instruction 1 Habitat - Urbanisme - Espaces naturels - Agriculture	Commission d'instruction 2 Voirie - Réseaux - Déchets	Commission d'instruction 3 Développement économique - Tourisme - Déplacements	Commission d'instruction 4 Petite enfance - Enfance - Jeunesse	Commission d'instruction 5 Emploi - Formation - Solidarité	Commission d'instruction 6 Finances - Prospective financière	Commission d'instruction 7 Personnel - Mutualisation	Commission d'instruction 8 Patrimoine - Entretien & animation équipements - Grands travaux	Commission d'instruction 9 Communication - Mutualisation & Relations extérieures	Commission d'instruction 10 Culture - Réseaux culturels - Patrimoine culturel	Commission d'instruction 11 Développement durable - Politique environnementale - Agenda 21 & PCET*
Représentation dans les instances règlementaires et organismes partenaires	**SOL** (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet) **CAUE** (C. Chanavat) **Agence d'urbanisme** (G. Grange) **Marque collective "Le Lyonnais : Monts et Coteaux"** (I. Brouillet, G. Grange) **Commission locale de l'AVAP** (G. Grange, A. Montet) **Réf. Dep. Ambroisie** (G. Grange) **CDCI** (T. Badel) **CTAP** (T. Badel)	**SITOM** (F. Valette, P. Verguin, J. Grenier, A. Montet, C. Fromont, F. Breuzin, C. Lamena, B. Chatain, P. Dussurgey, P. Poilane, V. Lacoste, I. Brouillet, G. Villard)	**SOL** (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet) **RESOL** (C. Fromont, G. Villard) **ALCALY** (M.N. Charles) **ADTL** (C. Fromont, I. Brouillet, A. Thizy) **OBTL** (C. Fromont, I. Brouillet, C. Crozier, A. Thizy et J.P. Piquet) **Marque collective "Le Lyonnais : Monts et Coteaux"** (I. Brouillet, G. Grange) **CDAC** (T. Badel)	**Conseil d'Administration du collège La Perrière à Soucieu-en-Jarrest** (F. Breuzin) **Conseil d'Administration du collège Pierre de Ronsard à Mornant** (P. Journet) **SPL "enfance en Pays Mornantais"** (V. Merle, F. Tribollet, S. Broyer, I. Petit, M.N. Charles, N. Granjon-pialat, C. .Crozier, P. Furnion, P. Journet, J.P. Piquet, G. Rousset, T. Badel, P. Verguin, G. Didier)	**MILSOL** (Y. Gougne, G. Villard) **MIFIVA** (G. Villard, F. Tribollet) **CTEF** (G. Villard, A. Thizy)	**CDIDL** (B. Chatain) **CDVLLP** (T. Badel) **Commission des élus DETR** (T. Badel)	**CNAS** (Y. Gougne)		**ADCF** (T. Badel) **AMF** (T. Badel) **AMF69** (T. Badel)	**SOL** (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet) **PPM** (C. Fromont, A. Montet) **Jumelage Pliezhausen** (T. Badel, V. Merle, J.P. Piquet)	**SYDER** (G. Didier)

Lexique											
VP : Vice-Président	PLH : Plan Local de l'Habitat CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement CILS : Conférence Intercommunale du Logement Social SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine COPIL : Comité de Pilotage CDCI : Commission Départementale de la Coopération Intercommunale CTAP : Conférence Territoriale de l'Action Publique	SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères	COTUC : Comité Technique d'Urbanisme Commercial OTBL : Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais RESOL : Réseau Emploi du Sud Ouest Lyonnais ADTL : Association Développement Touristique du Lyonnais FISAC : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce COPIL : Comité de Pilotage SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial	COPIL : Comité de Pilotage SPL : Société Publique Locale	MILSOL : Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais MIFIVA : Mission Intercommunale pour la Formation professionnelle et l'Insertion dans la Vie Active des jeunes CTEF: Contrat Territorial Emploi Formation CIA : Commmission Intercommunale pour l'Accessibilité CCAS : Centre Communal d'action sociale CILS : Conférence Intercommunale du Logement Social	CAO : Commission d'Appel d'Offres MAPA : Marché A Procédure Adaptée CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs CDIDL : Commission Départementale des Impôts Directs Locaux CDVLLP : Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	CT : Comité Technique CNAS : Comité National d'Action Sociale CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail		ADCF : Assemblée des Communautés de France AMF : Association des Maires de France AMF69 : Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon	PPM : Patrimoine en Pays Mornantais SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais)	PCET : Plan Climat Energie Territorial SYDER : Syndicat départemental d'énergies du Rhône

LES MOYENS ET RESSOURCES

Les finances

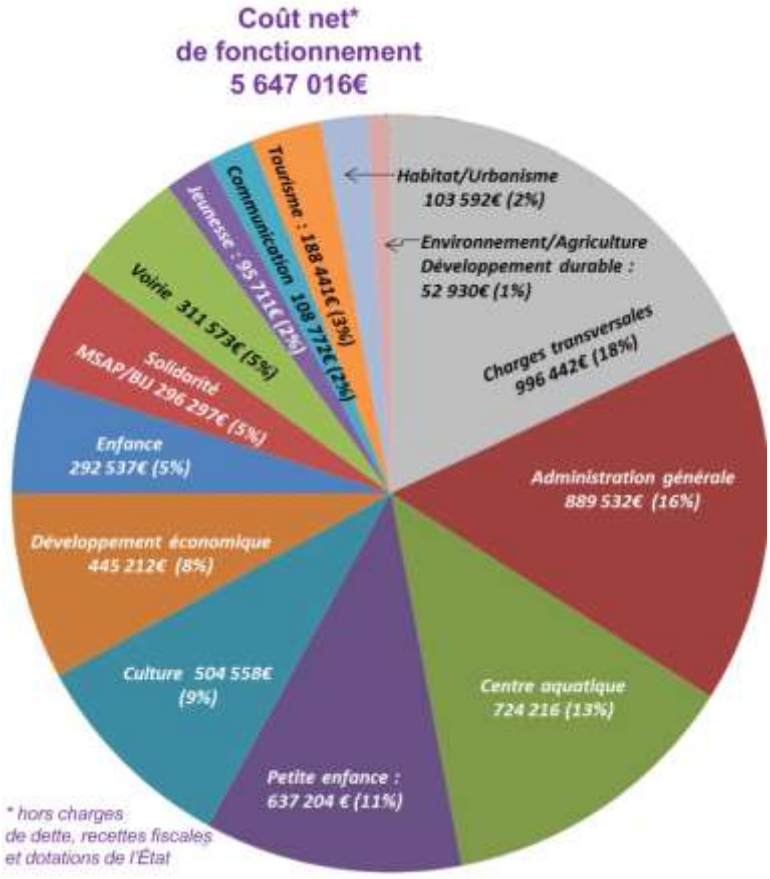

Plan d'action de la CI* Finances : l'objectif de diminution des dépenses de 200 000€ a été dépassé de 149 000€ en 2016

Principales dépenses 2016

- **Fonctionnement :** dépenses brutes liées aux compétences : **11 622 907€**
- **Investissements : 3 608 841€**
- **Remboursement d'emprunts : 1 636 529€** *(zones d'activités, centre aquatique, gendarmerie, Espace COPAMO, chantiers de voirie, aides versées au titre du PLH*, etc.).*

Principales recettes 2016

- **Produits des services : 1 080 288€** *(espace culturel, centre aquatique, espaces jeunes, etc.)*
- **Fiscalité** : **8 364 027€** *(entreprises et ménages)*
- **Dotations et subventions : 3 101 417€**

Le personnel

Effectifs agents présents au 31.12.2016 :

- 111 agents sur postes permanents
- 4 agents en remplacement sur poste permanents (arrêt maladie)
- 1 apprenti
- 2 contrats d'avenir
- 14 vacataires (culturel et jeunesse)

Voir l'organisation des services en annexe du rapport.

DÉLÉGATION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménager un territoire équilibré, favoriser l'emploi local et un habitat de qualité tout en préservant les espaces naturels et agricoles

Pilotage politique :
Gérard Grange, Vice-Président et délégué à l'aménagement de l'espace

Pilotage Technique :
Marie Coudeyras, responsable du Pôle Aménagement de l'espace et Développement durable (PAD)

HABITAT
Elus référents : Gérard Grange, Vice-Président
Christelle Chanavat, Rapporteur
Technicien référent : Arnaud PICARD, Responsable de service

➔ Mise en œuvre et suivi des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Objectifs 2016

- Démarrage de l'étude pré opérationnelle OPAH Centre-Bourg sur Mornant et Soucieu en Jarrest
- Mise en place d'une méthode de travail pour faire bénéficier à l'ensemble du territoire des outils proposés par l'étude pré opérationnelle OPAH Centre-Bourg
- Suivi du PIG en cours

Réalisations et résultats obtenus

Démarrage de l'étude pré opérationnelle OPAH Centre-Bourg sur Mornant et Soucieu en Jarrest

L'étude vise à étudier la faisabilité d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les communes de Mornant et Soucieu en Jarrest et a pour objectifs :

- la dynamisation du renouvellement urbain dans une optique de développement durable,
- la recherche d'une mixité sociale et fonctionnelle répondant aux besoins de la population à tous les âges,
- la réponse aux besoins quantitatifs et qualitatifs en logements sur ces deux centres-bourgs, en s'appuyant sur les objectifs et outils prévus dans le PLH.

L'étude a débuté fin avril 2016 et se terminera fin juin 2017.

Mise en place d'une méthode de travail pour faire bénéficier à l'ensemble du territoire des outils proposés par l'étude pré opérationnelle OPAH Centre-Bourg

Le second semestre 2016 a été l'occasion de réfléchir et de valider une méthode de travail pour l'année 2017 relative à l'amélioration de l'habitat privé sur la totalité du territoire. Deux facteurs ont poussés à mettre en place ce travail :

- La volonté de transposer les outils et méthodes proposés par l'étude pré opérationnelle OPAH sur les centres bourgs de Mornant et Soucieu en Jarrest à la totalité du territoire intercommunal.
- L'arrivée à échéance du PIG 2 fin 2017 et la nécessité de penser un nouveau dispositif opérationnel pour 2018.

Les objectifs suivants ont été définis pour la réflexion qui aura lieu en 2017 :

- Préciser les conditions de mise en œuvre du futur dispositif : périmètre, stratégie d'intervention, moyens à mobiliser

- Initier une dynamique de redynamisation des centres villages par l'habitat tout en laissant les communes maîtresses de leur développement et de leur projet : accompagnement à la réflexion et à la mise en œuvre

- Bénéficier d'un projet de territoire en terme d'habitat privé et de renouvellement urbain sur la totalité du territoire (et pas seulement sur Mornant et Soucieu)

- Mutualiser le suivi animation OPAH Centre-Bourg/PIG en 2018

Suivi du PIG en cours

Depuis 2008, la COPAMO a mis en place des aides en faveur de l'amélioration des logements privés. Ces aides sont inscrites dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays Mornantais.
Les projets accompagnés par la COPAMO peuvent concerner :

- la production de logements locatifs conventionnés avec l'ANAH (à loyers maîtrisés)
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- l'amélioration énergétique des logements
- l'adaptation des logements des propriétaires occupants pour les personnes en situation de handicap et/ou de vieillissement.

Le premier PIG étant arrivé à échéance le 31 décembre 2014, la COPAMO, l'Etat, l'ANAH et la SACICAP[1] Procivis ont signé une nouvelle convention actant la mise en place d'un nouveau Programme d'Intérêt Général sur le territoire entre 2015 et 2017.

Le bureau d'études URBANIS est en charge d'animer le suivi-animation du PIG et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets (appui technique, recherches de financements, montage des dossiers de subventions...).

Pour l'année 2016, 148 personnes nous ont contactés (contre 117 en 2015) et 21 dossiers ont fait l'objet d'un financement. 98 734 € de dépenses d'investissement et 46 283 € de dépenses de fonctionnement ont été engagées.

De plus, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- Tenue d'un stand d'information au Salon de l'Habitat (avril 2016) et au Forum du Développement durable (avril 2016)
- Une réunion avec les banques (Crédit Agricole et Banque Postale) a été organisée en mai 2016
- Un courrier à destination des agences immobilières avec distribution de plaquettes a été envoyé (9 juin 2016)
- Des plaquettes PIG ont été distribuées à tous les foyers du territoire via le journal intercommunal (septembre 2016)
- Une formation des secrétaires de mairie
- Un courrier à destination des propriétaires bailleurs de logements vacants du territoire a été envoyé **:** 119 courriers envoyés
- Une distribution de plaquettes PIG aux communes et aux partenaires (piscine, MDR, DDT) a été effectuée (janvier et juillet 2016)
- Des articles ont été proposés pour une publication dans les bulletins municipaux et des interviews ont été réalisés de bénéficiaire du PIG.

[1] SACICAP : Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

AGRICULTURE - ESPACES NATURELS
Elus référents: Gérard Grange, Vice-Président
Pierre Dussurgey et Charles Jullian, Rapporteurs
Technicien référent : Arnaud Picard, responsable de service

AGRICULTURE

- ➔ Sécuriser le foncier et optimiser la gestion de l'espace agricole
- ➔ Maintenir le nombre d'exploitations agricoles et assurer le renouvellement des générations
- ➔ Inciter ou conforter les démarches environnementales des agriculteurs
- ➔ Aider les exploitations à utiliser les atouts du péri-urbain et à mieux s'y adapter
- ➔ Faciliter la cohabitation, favoriser la communication et valoriser le travail des agriculteurs

Objectifs 2016

- Recentrer les actions sur les volets jugés prioritaires : foncier/installation, socio-économique.
- Mise en œuvre et expérimentation du dispositif de reconquête de friches.
- Réviser le règlement d'intervention PENAP/PSADER.
- Explorer les nouvelles opportunités liées à la procédure LEADER.

Réalisations et résultats obtenus

❑ ***Volet foncier***

➢ **Accompagnement approfondi des futurs cédants**

- Enquête auprès des présidents de syndicats agricoles sur le devenir des exploitations dont au moins un associé a plus de 50 ans. 176 agriculteurs concernés. 50 exploitants ont un successeur connu.
- 3 inscriptions au répertoire départ et installation (RDI)
- 1 mise en relation aboutie avec un candidat hors cadre familial via le RDI

➢ **Veille foncière sur les ventes de terrains agricoles**

- Réception et traitement de 112 notifications de vente transmises par la SAFER
- 3 demandes d'enquête complémentaire

➢ **Remise en culture des friches**

- Réalisation d'une animation foncière sur la commune d'Orliénas sur 7ha pour avoir la maîtrise foncière des terrains repérés par les agriculteurs
- Suivi de l'expérimentation : 1 projet réalisé en 2016 (3 ha sur Taluyers)
- Lancement de l'appel à projet auprès de tous les agriculteurs.

➢ **Accompagnement de projets d'installation**

- Contacts, rencontres et conseils à des candidats à l'installation : 6 porteurs de projet

❑ ***Volet agri-environnemental***

➢ **Opération de collecte des plastiques agricoles : 4 et 5 avril 2016**

- Deux sites de collecte : Saint Laurent-d'Agny et Saint Didier-sous-Riverie / Bilan : 65 tonnes collectées (62 en 2015) dont 49t recyclées et 16t utilisées en combustible pour cimenterie. 116 exploitations (114 en 2015).

- **Opération de collecte de pneus**

  - Bilan : 28 exploitations, 198 tonnes de pneus VL et 46 tonnes de pneus agraires et PL.
  - Les participations financières de la Copamo et de la Région ont permis de réduire le coût pour les agriculteurs.

- **Plantation et entretien des haies**

  - Accompagnement de 3 porteurs de projet sur 2 communes (Chassagny et Saint Andéol le Château) sur l'hiver 2016/2017 en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Rhône, les brigades vertes et des élèves d'une Maison Familiale et Rurale = 1.7 km de haies (1 800 arbres)
  - Réalisation d'un suivi des plantations réalisées les 3 dernières années et d'un entretien si nécessaire
  - Une animation/plantation avec l'AFAC agroforesterie à Chassagny : environ 40 bénévoles.

- ***Volet socio-économique / conditions de travail***

- **Soutien à la mise en place de projets agricoles** *(PENAP/PSADER)*

  - 2 projets financés :
  - Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels : animation de la souscription des agriculteurs aux mesures agri-environnementales et climatiques (PAEC Garon).
  - Solidarité paysans : soirée débat autour du spectacle « Nourrir l'humanité, c'est un métier »

- **Versement d'une aide à 20 arboriculteurs et maraichers du Pays Mornantais particulièrement touchés par l'épisode de grêle du 24 juin 2016 (20 000 € au total)**

- ***Volet sensibilisation***

- **Développement d'animations scolaires de découverte de l'agriculture**

  4 classes participantes sur 2015-2016 (2 classes école Chaussan, 1 Chassagny et 1 école privée Soucieu-en-Jarrest). Projet développé avec l'association Naturama
  Les 4 classes ont participé au forum de restitution en fin d'année scolaire
  3 classes ont participé aux marchés des connaissances.

ESPACES NATURELS

➔ Définition et mise en œuvre d'actions de gestion et de mise en valeur des espaces naturels remarquables du territoire
➔ Définition et mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'environnement
➔ Organisation et planification des chantiers Brigades Vertes

Objectifs 2016

- Mettre en œuvre le nouveau plan de gestion de l'ENS du plateau mornantais.

- Mettre en œuvre la gestion agri-environnementale sur les parcelles de landes incendiées durant l'été 2015.

- Animation de la 2ème année de souscription aux mesures agri-environnementales climatiques « biodiversité », et début de la mise en œuvre par les agriculteurs.

Réalisations et résultats obtenus

- **Programme 2016 / Espaces Naturels Sensibles du Plateau mornantais**

  - Animation de la souscription aux mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)
  - Validation du plan d'actions et chiffrage du nouveau plan de gestion
  - Restauration des landes : entretien et mise en place de pâturage
  - Gestion du marais de Morlin (traitement de la Renouée du Japon, du Solidage, entretien du site par pâturage et fauchage, entretien de la mare)
  - Suivi propreté
  - Acquisition de 3 hectares de landes au lieu-dit Montarcis à Taluyers
  - Chantier participatif sur les parcelles acquises par la Copamo : environ 25 bénévoles
  - Projet de gestion agri-environnemental des parcelles ayant subi l'incendie de 2015 sur les landes de Montagny
  - Marais de Morlin : suivi libellules, cuivré des marais et flore
  - Inventaire amphibiens sur le site de la Pyramide

- **Programme 2016 / Espace Naturel Sensible de la Vallée en Barret**

  - Surveillance du site par des agents assermentés de l'ONF
  - Entretien régulier du site (propreté, sécurité)
  - Restauration des affleurements rocheux : intervention des brigades vertes
  - Animation de la souscription aux mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)
  - Inventaires naturalistes

- **Programme 2016 / Espace naturel sensible de la vallée du Bozançon**

  - Surveillance du site par l'ONF (9 demi-journées)
  - Restauration de mares sur les communes de St Didier sous Riverie et Riverie
  - Traitement de la Renouée du Japon au lieu-dit Les Ponçonnières
  - Restauration des landes : entretien et mise en place de pâturage
  - Inventaire amphibiens
  - Cartographie de la végétation
  - Animation de la souscription aux mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)

- **Police de l'environnement :**

  Réunion d'information aux communes : circulation des engins motorisés sur les espaces naturels, décharges sauvages, police de l'eau.

- **Résultat de la souscription des agriculteurs aux mesures agri-environnementales et climatiques volet biodiversité sur 2016**

  - 12 exploitations engagées, 223 ha souscrits, 3 km de haies, 1 km de ripisylves et 25 mares

- **Réalisation des animations de sensibilisation à l'environnement**

  - Animations scolaires de sensibilisation à l'environnement 2015-2016 :
    - 13 classes de primaires - 5 de collège - 50 animations / thèmes principaux : biodiversité, paysage
    - Organisation de 2 marchés des connaissances, 2 classes participantes (très bons retours)
    - Organisation d'un forum des animations – 17 juin 2016 – 10 classes participantes (très bons retours de la part des enseignants et des animateurs)

  - Organisation de sorties grand public :
    - 2 animations « nature » en partenariat avec l'OT des Balcons du Lyonnais (30 avril 2016 et 21 mai 2016)

  - Partenaire de l'élaboration d'un outil pédagogique « En route vers les ENS »

- **Brigades Vertes**
  - Gestion de l'interface avec Rhône Insertion Environnement pour les chantiers Brigades Vertes-COPAMO (en lien avec les services concernés)

ECONOMIE
Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président
Véronique Lacoste, Rapporteur
Technicien référent : Emmanuelle Ferraton, Responsable de service

- ➔ Aménager le territoire en faveur de l'emploi local
- ➔ Accompagner les entreprises au quotidien
- ➔ Promouvoir le tissu économique local

Objectifs 2016

Parcs d'activités en lien avec les services aménagement du territoire et voirie

- Poursuivre la politique de densification et d'aménagement qualitatif et durable des 3 parcs d'activités intercommunaux,
- Mettre en œuvre les études opérationnelles du projet d'extension des Platières dans la perspective de créer la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) : définir la faisabilité technique et financière, le périmètre et les mesures compensatoires,
- Proposer les bureaux de la MDE (Maison Des Entreprises) à la location.

Hameau d'entreprises

- Clôturer l'opération de Ste Catherine.

Commerce et artisanat

- Soutenir le tissu associatif dans l'animation et le développement du territoire,
- Mettre à jour la charte d'urbanisme commercial,
- Mettre en œuvre le programme d'actions FISAC.

Autres actions Economie

- Communiquer l'offre de services (site web, plaquette, Echozone…) afin de poursuivre le dialogue avec le monde économique et accompagner les entreprises dans leur projet de développement, d'installation et d'investissement,
- Refondre les données de la base entreprises en lien avec les éléments de la bourse de l'immobilier, le SIG et les fichiers INSEE.

Réalisations et résultats obtenus en 2016

Parc d'activités

- Gestion des parcs : poursuite des entretiens qualitatifs des parcs, mise à jour des panneaux RIS, de la plaquette déchets, communication sur la campagne de dératisation organisée par le SYSEG, étude pour l'implantation d'antenne relais pour la téléphonie mobile 4G sur les parcs d'activités des platières et de la Ronze, accueil sur le parc d'activités des Platières d'un slalom automobile au printemps et d'un rallye automobile à l'automne, de commerces ambulants afin de proposer aux salariés des parcs d'activités une offre de restauration,

- Diagnostic des Zones d'Activités Economiques (ZAE) communales : dans le cadre de la loi NOTRe et du transfert des ZAE communales à la COPAMO, réalisation d'un premier état des lieux,

- Collaboration à l'échelle du Sud-Ouest Lyonnais au partage de données dans le cadre de la convention OZAR (approuvée en automne 2016),

- Recherche solution alternative à la fibre optique sur le parc d'activités de la Ronze : lancement d'un questionnaire des besoins et attentes en lien avec le CERCL, puis conduite d'une étude de faisabilité via une technologie par faisceaux hertziens. Relais d'information d'une initiative privée sur l'achat d'un réseau fibre optique privé,

- Lancement des travaux sur la rue de Garbit dans le parc d'activités des Platières et réfection du carrefour rue de Moron et RD83 afin d'assurer une meilleure circulation des flux (routiers, piétons…) et finalisation des travaux rue de la Ronze sur le parc d'activité de la Ronze,

- Extension des Platières : organisation de la 1ère réunion publique présentant les résultats de la phase 1 et les perspectives de la phase 2, rencontre avec les services de l'Etat (DREAL) pour

discuter des mesures compensatoires, lancement de la phase 3 de l'étude (schéma de référence) et analyse de nouvelles pistes de déploiement avec le privé,

- Maison des entreprises : location des bureaux rénovés à de jeunes entreprises selon les critères définis, au préalable, puis mise en vente des locaux en fin d'année,

- Négociation à l'amiable avec le propriétaire des terrains pressentis pour l'accueil du bassin de rétention des Platières.

Commerce et artisanat

Dispositif FISAC

- Prorogation de la convention FISAC avec l'Etat jusqu'au 31 décembre 2017,

- Signature d'une convention d'objectifs avec CAP : réalisation de 27h30 d'accompagnement dans le cadre de la création de la première newsletter interne de l'union commerciale sur les 108 heures accordées (convention 5 juillet 2016),

- Conduite de l'étude d'aménagement et développement commercial et artisanal du Pays Mornantais. Accompagnement de la commune de Soucieu-en-Jarrest dans sa réflexion sur le commerce en centre-bourg. Rencontres organisées avec les communes de Rontalon, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Orliénas et Saint-Didier-Sous-Riverie,

- Aides directes : 16 dossiers reçus - 67 364,40 € de subvention attribués (parts Etat et COPAMO cumulées) - montant total d'investissements réalisés par les entreprises : 426 937,09 € HT,

- Accessibilité des commerces : mise en place d'un nouveau plan de communication à l'attention des commerçants et artisans afin de les accompagner dans l'accessibilité de leurs commerces, un courrier de recensement de tous les commerces ayant effectué les démarches d'accessibilité au cours du mois d'octobre,

- Visite des commerçants de Soucieu-en-Jarrest, Taluyers et Chassagny réalisée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie le 8 décembre 2016.

Bourse de l'immobilier

- 8 mouvements d'entreprises sur les parc d'activités (DIA/PC),

- 31 entreprises ont été accompagnées dans la recherche de locaux, dont 27 mises en relation en lien pour certains avec le partenariat mis en place avec l'ADERLY (Agence de Développement Economique de la Région Lyonnaise) en charge notamment de la prospection à l'international et la CCI,

- 10 porteurs de projets accueillis et/ou suivis au cours de l'année 2016,

- 9 porteurs de projet en création d'activités soutenus financièrement par RDI,

- Mise à jour régulière de l'annuaire des entreprises.

Développement économique

- Soutenir la coopérative d'activités Graines de Sol et le CERCL,
- Centre aquatique : réflexion pour la mise en place d'un appel à projet pour le snack,
- RSI : co organisation avec la commune de Mornant, d'une réunion d'information à destination des chefs d'entreprises et professions libérales du territoire (27 octobre),
- Réponse à l'appel à projet Eclaira sur l'économie circulaire et participation aux instances d'échanges et collaboration (juin à décembre 2016),
- Relai d'information des soirées Pro de l'éco habitat,
- Contribution au SRDEII via la concertation lancée par la région Auvergne Rhône Alpes,
- Collaboration à l'élaboration du Contrat de Ruralité,
- Accompagnement de l'association coworking dans son développement en lui mettant à disposition un espace de travail de plus de 100 m² au sein de l'espace culturel à Mornant et déploiement d'un plan de communication (convention 14 juin 2016).

AMENAGEMENT TOURISTIQUE
Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président
Isabelle Brouillet, Rapporteur
Technicien référent : Marc Morand, Responsable d'équipement

➔ Aménager et entretenir les équipements communautaires et les sites existants,
➔ Consolider le partenariat avec les opérateurs du tourisme (OTBL, ADTL, l'Araire, PPM…).

Objectifs 2016

- Poursuivre les partenariats avec l'OTBL, l'ADTL, PPM, l'Araire, les Bikets Mornantais,
- Suivre la convention avec le SMHAR.

Réalisations et résultats obtenus

- **Taxe de séjour :**

  Le produit de la collecte annuelle a été de 11.451,87 €uros, hors part du Conseil Départemental.
  Ce produit correspond aux 19.508 nuitées réalisées sur le Pays Mornantais.
  Le produit de la taxe de séjour a été utilisé pour la première phase de la mise en place du balisage VTT sur le territoire, aux départs de Mornant et Soucieu.
  Lors de la rencontre entre hébergeurs organisée par l'Office de Tourisme, la collectivité a diffusé une lettre d'information sur la taxe de séjour et a offert aux hébergeurs présents le livre « Le Jarez » afin de le mettre à disposition de leurs hôtes.

- **Partenariats associatifs :**

  Un avenant à la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme a été signé pour la prolonger d'un an (2016).

- **Partenariat avec le SMHAR :**

  Suite à la refonte de la convention avec le SMHAR en 2014, la convention pour la gestion du droit de pêche avec la Fédération de la Pêche a été signée.

- **Sites touristiques communautaires :**

  Grâce au partenariat avec Rhône Insertion Environnement (Brigades Vertes), des aménagements de sécurité ont pu être menés sur le site de Combe-Gibert : éloignement du sentier par rapport à la berge meuble et implantation d'une rambarde. La propreté des 4 sites touristiques leur a été confiée.

- **Film sur les fouilles de Goiffieux :**

  Les trois collèges du pays mornantais ont été conviés à une projection privée du film « Le vin des terres lyonnaises » à l'espace Jean Carmet. Deux collèges ont participé (Pierre de Ronsard et La Perrière), tous leurs élèves des classes de sixièmes sont venus, soit environ 500 jeunes.

GESTION DU GITE LES ARCHES

➔ Assurer le bon fonctionnement du gîte.

Deux modes d'accueil :

- gîte pour groupe, tarification à la personne ou location du gîte en gestion libre,
- location à la chambre (en l'absence de groupe).

Objectifs 2016

➢ Maintenir l'activité dans l'attente d'un repreneur (établissement mis en vente).

Réalisations et résultats obtenus

Le 9 février 2016, le Conseil Communautaire a délibéré actant ainsi la réduction de la capacité d'hébergement à 15 personnes, afin de se conformer à la réglementation encadrant les ERP. Les contrats pour 27 personnes signés en amont ont été honorés en prenant des dispositions particulières de fonctionnement.
Le 5 juillet, le Conseil communautaire a décidé la fermeture du gîte et la cessation de l'activité au 30 septembre. Le personnel vacataire a été libéré à cette date, les contrats de fonctionnement de l'établissement peu à peu résiliés. Le 25 octobre, le Conseil a acté cette fermeture du gîte au public et a déclassé le bien dans le domaine privé de la collectivité. La régie a été clôturée au 31 décembre 2016, l'emploi de gestionnaire d'équipement touristique supprimé au tableau des effectifs.

La fréquentation du gîte a baissé de par la réduction du budget communication puis l'annonce et la fermeture effective de l'établissement. La réduction à 15 personnes aura, quant à elle, impacté les recettes de la régie.

2016	*janv*	*févr*	*mars*	*avril*	*mai*	*juin*	*juill*	*août*	*sept*	*oct*	*nov*	*déc*	***2016***
tx remplissage semaine	31%	16%	28%	30%	13%	30%	27%	10%	31%	-	-	-	**24%**
taux week-end	68%	27%	45%	47%	100%	62%	75%	55%	82%	-	-	-	**62%**
nuitées totales	142	74	183	170	231	193	155	88	224	0	0	0	**1 460**

2015	*janv*	*févr*	*mars*	*avril*	*mai*	*juin*	*juill*	*août*	*sept*	*oct*	*nov*	*déc*	***2015***
tx remplissage semaine	39%	33%	24%	32%	14%	16%	15%	84%	27%	27%	35%	35%	**32%**
taux week-end	52%	40%	31%	85%	100%	100%	75%	100%	100%	80%	88%	68%	**77%**
nuitées totales	246	227	104	330	206	268	136	425	207	315	232	301	**2 997**

DEPLACEMENTS
Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président
Marie-Noëlle Charles, Rapporteur
Technicien référent : Arnaud PICARD, responsable de service

➔ Animation et mise en œuvre des réflexions communautaires sur les déplacements et la mobilité

Objectifs 2016

Suite à une décision du Bureau Communautaire, il a été convenu que la mission Déplacements serait consacrée en 2016 et 2017 au volet éco-mobilité de la mission Développement durable :

Les actions réalisées en matière de déplacement sont consultables dans le le rapport d'activités consacré au développement durable et à la voirie (enveloppe mode doux).

Projets et perspectives pour les années à venir :

- Développer l'éco-mobilité : promotion du covoiturage (signalétique des aires, autocollants) ; déploiement de bornes de recharge électrique à des endroits stratégiques pour une utilisation optimale de ces équipements par les usagers ; schéma des liaisons inter-villages en modes doux.

- Définition et mise en œuvre du plan intercommunal des déplacements, en déclinaison du schéma des déplacements en cours de réalisation par le Syndicat de l'Ouest lyonnais.

- Concertation avec les autorités organisatrices de transport pour l'évolution de l'offre.

VOIRIE
Élus référents : Frank Valette, Vice-Président
Jean Grenier, Rapporteur
Technicien référent : Laurent Podiacheff, Responsable de service

➔ Aménagement, création et entretien des voies d'intérêt communautaire : voies communales, voies des parcs d'activité économique, voies et parkings des équipements communautaires
➔ Co-gestion avec service développement économique des 3 parcs d'activités (91 hectares)

Objectifs 2016

1) Réaliser le programme 2016 du Schéma Directeur de la Voirie et achever les programmes antérieurs
2) Intégrer le Schéma Directeur de la Voirie dans le plan de mandat
3) Intégrer le Schéma Directeur de la Voirie dans le SIG
4) Réaliser l'aménagement des voies, parkings et abords de l'Espace Copamo dans le cadre de la requalification du clos Fournereau engagée en 2015, et poursuite des études globales

Réalisations et résultats obtenus

1) Réaliser les programmes voirie 2016 et antérieurs

Travaux de création et d'aménagement réalisés en 2016

- Solde de l'opération Quartier Arches/Grange Dodieu à Mornant
- Route de Bénégras à St Sorlin
- Route de la Maillarde à Soucieu en Jarrest
- Chemin de Riverie à l'Arzelier à Riverie et St Didier sous Riverie
- Impasse de Flassieux à St Didier sous Riverie
- Chemin des Ménestrels à Chaussan
- Route des Ollagnions à Mornant
- Impasse du Clair à St Laurent d'Agny
- Route de la Combe d'Allier à Saint Jean de Touslas
- Route de Saint Vincent, impasse de la Matazine, rue Traversière, rue de Souvigny et rue du Gorgée à St Laurent d'Agny (réalisation des études et démarrage des travaux)
- Route de la Lamandière à St Maurice sur Dargoire (lancement des études)
- Chemin de Fondelys à Rontalon (lancement des études)
- Chemin des Garennes à Rontalon (travaux d'urgence)
- Accompagnement de St André la Cote pour la remise en état de la route de Bonnefond
- Rue de la Ronze dans le parc d'activité de la Ronze à Taluyers
- Rue Garbit dans le parc d'activité des Platières à Mornant
- Aménagement de sécurité rue Thimonnier dans le parc d'activité des Platières à Mornant
- Carrefour Ravel/Moron/Petit Bois en lien avec le Département dans le parc d'activité des Platières à St Laurent d'Agny
- Études relatives à la création du bassin de rétention de la ZAC 1 des Platières à St Laurent d'Agny (Avant-Projet)
- Protection anti-stationnement rue des Transporteurs dans le parc d'activité des Platières à Mornant
- Matérialisation des emplacements Food trucks dans les parcs d'activités
- Sécurisation de l'entrée de l'Espace Culturel
- Signalisation d'information locale du centre aquatique, de l'office de tourisme et des espaces jeunes
- Diagnostic de l'état d'accès au site de la Madone

Travaux d'entretien réalisés en 2016

- Recensement, priorisation des besoins et suivi des travaux de PATA sur les voies communales
- Travaux d'entretien des voies des parcs d'activité, des voies et parkings des équipements communautaires : signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain, éclairage public, bassins de rétention, espaces verts, nettoyage des abords, déneigement, balayage des voies, campagne de pontage de fissures, purge de chaussée, curage de fossé

- Elaboration d'un marché d'entretien des espaces verts des parcs d'activité économique
- Remise en état du parking de l'Espace Culturel après enlèvement du modulaire
- Remplacement de mobilier urbain sur le parking de l'Espace Culturel
- Réparation du réseau eaux pluviales sur le parking de l'Espace Culturel

Voirie modes doux 2016

- Accompagnement des projets communaux : attribution de 70 354 € de subventions (Chaussan, St Andéol le Château, St André la Côte, St Jean de Touslas, Mornant, Soucieu en Jarrest)

Mutualisation avec les communes des travaux de signalisation

- Élaboration d'un marché de signalisation passé en groupement de commande pour la Copamo et les 16 communes

2) Intégrer le Schéma Directeur de la Voirie dans le plan de mandat

- Traduction du plan de mandat pour la compétence voirie
  - Regroupement au sein du Schéma Directeur de la Voirie de l'ensemble des budgets relevant de la voirie d'intérêt communautaire (voies communales + voies des parcs + voies et parkings des équipements communautaires)
  - Définition des budgets associés
- Planification de la programmation de 2017 à 2020
  - Elaboration du programme voirie 2017
  - Identification du vivier de projets pour la fin du mandat (2018/2020)

3) Intégrer le Schéma Directeur de la Voirie dans le SIG

- Expression des objectifs et élaboration d'une maquette par la chargé de mission SIG
- Création de l'application voirie du SIG :
  - Intégration du patrimoine, état, hiérarchisation du réseau
  - Intégration des travaux réalisés en 2016

4) Requalification du clos Fournereau

Commande initiale

- Réflexion sur la requalification du clos Fournereau avec comme objectif de poser les principes globaux d'aménagement du site et de les décliner en travaux aux abords des bâtiments
- Présentation de l'AVP global au COPIL du 09/12/2015 et à la Commission Générale du 09/02/2016

Réaliser l'aménagement des voies, parkings et abords de l'Espace Copamo

- Requalification de l'espace pour permettre l'ouverture des équipements au public début avril 2016 : création du parvis, de stationnements, des abords, d'espaces verts, mise en accessibilité PMR des accès aux bâtiments

Poursuite des études globales

- Après validation politique dans le cadre du plan de mandat, poursuite de la démarche limitée aux aspects plantations / espaces verts :
  - Plan des plantations représentant le résultat à atteindre à terme, la nature, les caractéristiques, l'implantation des végétaux
  - Principes de mise en œuvre de ce plan de manière échelonnée dans le temps
  - Plan de gestion du végétal dans le périmètre complet du clos Fournereau (arbres, arbustes, massifs, abords étang, plantes aquatiques, prairie, …) intégrant la dimension environnementale (entretien différencié, …) et les contraintes budgétaires qui s'imposent à l'entretien des équipements

Entretien du parc

- Lancement de la réflexion pour une mise à jour de la convention de gestion du site entre la COPAMO et Mornant afin de s'adapter au nouveau contexte et d'anticiper les projets de mutualisation

Règlement du parc

- Lancement de la réflexion pour une mise à jour des règles d'usage du parc et leurs modalités d'application (hors manifestations objet d'une instruction spécifique au cas par cas)

Exploitation du clos Fournereau

- Exploitation du parc en cogestion avec la commune de Mornant (instruction des dossiers de demande d'occupation du site)

DÉLÉGATION SERVICES A LA PERSONNE

Bien grandir, bien vivre et bien vieillir en Pays Mornantais

Pilotage politique :
Françoise Tribollet, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne

Pilotage technique :
Jérôme Henry, responsable du Pôle Services à la Population (PSP)

ENFANCE - JEUNESSE
Elus référents : Françoise Tribollet, Vice-Présidente
Véronique Merle, Isabelle Petit et Fabien Breuzin, Rapporteurs
Techniciens référents : Jérôme Henry, Responsable de service
Nathalie Perat, Responsable d'équipements petite enfance
Jean-Claude Torlotting, Responsable d'équipements jeunesse

Le service est organisé en secteurs d'actions correspondant aux missions principales : Secteur petite enfance, secteur enfance, secteur jeunesse, secteur BIJ et Point Cyb.

Pour l'ensemble des secteurs, poursuite du travail engagé ces dernières années, organisation et suivi du fonctionnement des secteurs (budget et personnels) dans les missions régulières et vis-à-vis des objectifs spécifiques.

PETITE ENFANCE

Objectifs 2016

- Poursuite du travail autour de la communication avec les familles et les assistants maternels
- Prospective des modes de garde petite enfance en lien avec les communes
- Renouvellement du CEJ
- Renouvellement de la DSP petite enfance
- Soutien au développement de l'offre privée

Réalisations et résultats obtenus

Passerelle Enfance

Quelques chiffres pour Passerelle Enfance en 2015 :

- 324 rendez-vous ont été traités au guichet unique pour des pré-inscriptions et des renseignements
- 261 dossiers ont été réalisés pour des pré-inscriptions
- 4 commissions « crèche » se sont déroulées (janvier, mai, septembre et novembre)
- 362 dossiers (au lieu de 290 en 2015) ont été présentés en commission « crèche » en 2016 : 129 ont reçu une réponse positive (30% de taux d'attribution sur l'année au lieu de 45% en 2015). La commission de mai a répondu positivement à 54% des demandes (au lieu de 73 % en 2015) et celle de septembre à 30% d'entre eux au lieu de 42 % en 2015.

En 2016, il y a eu 346 jours en EAJE à attribuer au lieu de 438 jours en 2015 à attribuer. En 2016, la demande des familles a considérablement augmenté : 1285 jours au lieu de 950 jours en 2015.
369 journées ont été attribuées et utilisées en 2016 au lieu de 369 en 2015.

Les RAMI

Les RAMI adaptent et renouvellent les thèmes abordés en temps collectifs afin de favoriser l'éveil des enfants et apporter des outils utiles à la professionnalisation des assistants maternels. Chaque temps collectif des RAMI est occupé pleinement. Les temps forts (Noël, les journées de la petite enfance) sont attendus par les familles et les assistants maternels. Les Journées de la Petite Enfance ont accueilli 250 personnes sur le thème de l'art.

Comme en 2015, la journée du mercredi a été moins confortable pour les assistants maternels. (certains ayant la garde d'enfants scolarisés se sont vus contraints par la nécessité d'aller chercher les aînés à l'école) le RAMI a revu l'organisation de cette journée. Le mercredi a été positionné en dehors du temps scolaire au début des vacances d'été afin de permettre au plus grand nombre d'y participer dans la durée.
Afin de permettre un public plus large de participer aux JPE, en particulier aux familles, ces dernières seront basculées en juillet, après la sortie des classes, en préalable et en prolongement de la journée d'été.

Trois représentations du spectacle de Noël ont été nécessaires pour donner satisfaction à l'ensemble du public du RAMI (250 personnes également).

Les ateliers de l'année 2016 ont connu un franc succès, en particulier les ateliers autour de l'art thérapie. L'ADES intervient régulièrement pour proposer des conférences de sensibilisation sur des thèmes liés à la santé.

Enfin, le projet initié autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap en 2013 se poursuit : de nouveaux ateliers ont vu le jour en 2016 après le succès connu par ceux mis en place en 2014 et début 2015. De nouveau, les assistants maternels ont été très satisfaits

Des ateliers de formation en psychomotricité ont été mis en place en 2016 à la demande des assistants maternels. Deux conférence ont rassemblé un public nombreux sur le thème de la convention collective et l'autre sur l'agressivité chez le jeune enfant.

Les parents restent présents et se déplacent sur toutes les communes du territoire, même s'il est à noter que l'augmentation du temps de travail des familles engendre une légère baisse de la fréquentation des temps collectifs par ces derniers (alors que le nombre de parents participant aux temps festifs des mercredis reste stable).

Le travail autour des spectacles de Noël avec le service culturel se poursuit.

Les RAMI accueillent de nombreux assistants maternels et parents lors des permanences administratives. On observe une baisse significative des demandes de médiation entre les assistants maternels et les familles. Informer spécifiquement les futurs parents employeurs sur leurs engagements et leurs responsabilités leur permet de poser plus aisément des bases relationnelles et contractuelles saines avec leur assistant maternel employé. De même, par un accompagnement et des conseils spécifiques autour de la communication avec les familles, le contenu des contrats et les notions de rémunération et de pédagogie, les animatrices du RAMI participent activement à l'amélioration de la posture professionnelle des assistants maternels. Cela améliore nettement les relations « parents-employeurs » et par conséquent les conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistants maternels.

Quelques chiffres pour les RAMI

En 2016, le RAMI a été ouvert 263 jours
Il y a 326 assistants maternels agréés sur le territoire

Les temps collectifs :

- 219 séances
- 1591 participations d'assistants maternels
- 3530 participations d'enfants
- 460 participations de parents aux temps collectifs

Les rendez-vous et appels administratifs :

- 74 rdv avec des assistants maternels
- 190 rdv avec des familles
- 294 familles ont utilisé les services du RAMI
- 1135 contacts au total

Les crèches

L'association SLEA gère les dix structures d'accueil petite enfance du territoire depuis le 1er janvier 2013. Le contrat de DSP sera renouvelé en janvier 2016.
Les dépannages et les accueils d'urgence ont été facilités par la transmission des disponibilités des crèches par les responsables de manière régulière. L'ensemble des structures est de mieux en mieux occupé : 341 004 heures ont été réalisées au sein des 10 crèches en 2016 (329 961 heures en 201).Un travail d'optimisation des plannings a été effectué avec la SLEA.

Perspectives 2017

-stratégie d'économie pour répondre à la commande du plan de mandat de la baisse de 100 000 € sur la petite enfance
-positionnement autour de l'avenir de la ludothèque
-poursuite de l'accompagnement des structures privées petite enfance
-charte de qualité de l'accueil de l'enfant pour l'ensemble des modes de garde.

ENFANCE

- ➔ Fonctionnement des accueils de loisirs avec des programmes pédagogiques en fonction de chaque tranche d'âge et de la période
- ➔ Organisation de séjours
- ➔ Formation du personnel encadrant au BAFA et BAFD pour respecter la réglementation et offrir une base d'encadrement

Objectifs 2016

- Poursuivre l'accompagnement technique de la SPL (Co-construction des tableaux de bords, réunions mensuelles)
- Travailler en collaboration avec le secteur jeunesse afin de favoriser une cohérence éducative et de fonctionnement

Réalisations et résultats obtenus

Poursuivre l'accompagnement technique de la SPL (Co-construction des tableaux de bords, réunions mensuelles.)

L'accompagnement technique de la SPL s'est poursuivi en 2016 : sur la période entre janvier et juin, des réunions techniques ont eu lieu avec la directrice opérationnelle de la SPL et le responsable des équipements jeunesse. Le but de ces rencontres était de faire le point sur les projets en cours et les problématiques rencontrées mais aussi d'amorcer un travail de cohérence entre les deux secteurs.
Les tableaux de bords ont été modifiés et sont opérationnels. Chaque directeur rempli le tableau avec l'ensemble des indicateurs qui ont été validés par la CI Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. Ces indicateurs permettent de suivre l'activité des structures, les taux d'occupation et d'adapter les moyens si nécessaire. Des adaptations ont déjà pu être mise en œuvre concernant par exemple les navettes des mercredis matins après l'école et ce en partenariat avec les communes. Ces tableaux de bords vont permettre d'avoir une vision d'ensemble de l'année et d'analyser les écarts.

Travailler en collaboration avec le secteur jeunesse afin de favoriser une cohérence éducative et de fonctionnement

Cette année a permis de travailler avec les Espaces Jeunes sur des liens entre ces deux structures. Différentes actions ont ainsi pu être proposées sur les vacances : Temps d'animation en commun, bivouac cet été , découverte des espaces jeunes…

Ces actions permettent de faire connaitre aux plus jeunes, les Espaces Jeunes et de favoriser la passerelle entre les deux, elle permet aussi aux parents de voir le lien qui est fait entre les deux, de connaitre les animateurs et le fonctionnement des Espaces Jeunes. L'objectif étant d'assurer une transition plus aisée de l'un à l'autre aussi bien pour les enfants que pour les parents.

Ces actions ont aussi permis de mettre en relation les professionnels entre eux et de les amener à réfléchir sur ce qui les rapproche et ce qu'ils souhaitent porter comme action éducative commune.

Un temps de travail a aussi été mis en place avec Passerelle Enfance afin de présenter son champ d'action et ses modalités d'accueil du public, son travail autour de l'accueil des familles et de l'écoute de celles-ci.

JEUNESSE

Les Objectifs 2016 du secteur des espaces jeunes :

- Poursuivre les liens entre les animateurs et les élus des communes par des temps formels.
- Accentuer la communication des E.J en direction de la population, des élus
- Renforcer le travail de structuration commencé sur l'AJV
- Poursuivre la dynamique d'un travail d'équipe intercommunale par la formation
- Poursuivre les accueils des jeunes dans les E.J intercommunaux et analyser les problématiques de fréquentation
- Développement des actions de prévention des addictions, de lutte contre le racisme.
- Mettre en œuvre le projet jeunesse dans le cadre du nouveau plan de mandat.

Réalisations et résultats obtenus :

Poursuivre les liens entre les animateurs et les élus des communes par des temps formels :

Il a été proposé aux communes d'organiser des commissions jeunesses communales permettant de faire des bilans réguliers de l'activité des espaces jeunes. 6 réunions ont été effectuées dans les

différentes communes avec les élus jeunesse. Ces temps de réunion sont appréciés à la fois par les élus mais également par les animateurs. En effet cela leur permet de pouvoir expliquer leur démarche auprès des jeunes qui fréquentent l'espace jeunes et aussi les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. C'est aussi le moyen de faire le point sur les améliorations à mettre en œuvre au niveau des locaux ou des petits travaux à réaliser. Ces temps sont à poursuivre dans chaque commune et à renforcer parfois.

Accentuer la communication des E.J en direction de la population, des élus :
Un plan de communication propre aux espaces jeunes a été réalisé en 2015 et poursuivi en 2016 afin d'améliorer la visibilité des espaces jeunes et de l'A.J.V sur l'extérieur et en direction des familles et notre lisibilité en direction des communes. Nous avons renforcé notre communication sur le site de la COPAMO, par le biais des journaux communaux, les panneaux électroniques des communes, les sites internet de celles-ci aussi. Des programmes d'activités inter-vacances sont systématiquement aussi intégrés sur le site COPAMO et envoyés par mèl aux familles ainsi que toutes les plaquettes des vacances. De plus en plus, les animateurs proposent également des newsletters mais aussi des SMS qui permettent de tenir informées les familles des activités en cours d'année et des événements particuliers. Nous communiquons aussi beaucoup maintenant à l'intérieur des deux collèges.

Renforcer le travail de structuration commencé sur l'AJV
Avec l'arrivée de Chloé Iacobelli en 2015, nous devions faire progresser l'Animation Jeunes Villages ce qui avait donné plutôt des résultats encourageants sur le dernier semestre de 2015. (15 adhérents en 2014 et 41 en 2015). Malheureusement, l'animatrice permanente référente de l'action a été en arrêt maladie toute l'année 2016 et n'a pas été remplacée. Cela n'a pas permis d'atteindre les objectifs de développement et de structuration de l'action qui a été difficile à mener toute l'année.
Des commissions jeunesses ont malgré tous eu lieu : 9 commissions ont été organisées dans tous les villages qui dépendent de l'AJV et les programmes d'animations ont été revus en concertation avec chaque commune.
Les résultats de 2016 sont plutôt décevants du fait des éléments cités plus hauts même si des actions ont pu être mises en place dans certaines communes et à différents moment de l'année. Il reste à retrouver une nouvelle dynamique pour 2017 avec le recrutement de nouveaux animateurs.

Poursuivre la dynamique d'un travail d'équipe intercommunale par la formation :
Depuis plusieurs années, le secteur jeunesse a travaillé sur la cohésion d'équipe afin d'améliorer la communication et la régulation entre les membres de l'équipe. Ce travail s'est poursuivi en 2016 avec trois jours de formation pour finaliser un travail d'autorégulation dans l'équipe et mieux savoir gérer et résoudre les situations de conflits ou de tensions.
Un temps d'analyse de la pratique a été également proposé tous les mois sur une séance de 1h30 pour compléter la professionnalisation des animateurs jeunesses.
A partir du mois de septembre les équipes d'animateurs enfance de la SPL et des espaces jeunes ont eu des temps d'analyse de la pratique en commun ainsi que les directeurs d'accueil de Loisirs enfants et Ados. Ces regroupements devaient permettre de faciliter l'intégration de l'équipe jeunesse à la SPL en prévision du transfert et de faire démarrer un travail commun au niveau des équipes.

Poursuivre les accueils des jeunes dans les E.J intercommunaux et analyser les problématiques de fréquentation :

L'année 2016 a connu une baisse importante des adhérents (426) et du nombre d'heures de présence (31464h) . Le non remplacement de trois animateurs permanents à temps plein (4362h d'animation en moins) n'a pas permis de maintenir le niveau d'activité des années précédentes et une ouverture constante de tous les espaces jeunes.
Malgré des remplacements sur des vacances scolaires par des vacataires nous avons aussi baissé sur toutes les périodes de vacances scolaires.
Cette année confirme de nouveau comme en 2015 le fait que ce sont plutôt des jeunes de 11 à 15 ans (90% des adhérents) que nous recevons sur nos locaux d'animation et aussi pour les sorties que ce soit hors ou pendant les vacances scolaires. En même temps nous avons beaucoup œuvré pour renouveler le public et notre présence au collège facilite les liens avec ce public. Surtout maintenant que nous avons investi aussi le collège de Mornant sur les mardis entre midi et deux. Les plus grands sont plus autonomes et demandent d'autres types d'accompagnement comme des projets à moyen terme ou la mise en place de soirée spécifiques à leur tranche d'âges. Les animateurs sont donc plus dans l'adaptation aux demandes par rapport à ce public collégien.
Nous alternons sur les vacances les sorties organisées, les soirées, les accueils libres et les bivouacs ou séjours. Cette diversité d'offres répond au public jeune qui a besoin de changer souvent d'activité.
L'accueil en dehors des périodes de vacances scolaires reste plus difficile en termes de fréquentation surtout le mercredi et le samedi après-midi. Le vendredi soir reste mieux fréquenté sur certains espaces jeunes car de nombreuses soirées sont aussi organisées.

Afin de trouver des solutions aux difficultés **du mercredi et samedi** les animateurs ont proposé des programmes d'animation spécifiques avec des sorties le mercredi ou samedi : sortie bowling ou laser game ; sortie piscine ; soirée repas /ciné permettant une offre plus structurée sur les temps extrascolaire. Nous avons aussi organisé en début d'année des soirées « boum des 6ème » pour attirer ce public dans nos Espace jeunes. Cela a eu parfois des retombés et a permis d'accueillir ce nouveau public.

Une vraie réflexion devra être menée sur les ouvertures du mercredi après-midi, voire du samedi.

Fréquentation dans les collèges :

Collège RONSARD, Mornant
Fin 2015 et en 2016, nous avons pu finalement intégrer le collège de Mornant grâce à un très bon accueil de sa nouvelle principale qui a engagé un travail partenarial rapide et efficace. Nous avons donc pu intégrer le collège Ronsard tous les mardis de 12h30 à 14h. Deux animateurs au début, puis finalement un seul ont assuré ces séances sur toute l'année. Les bilans avec la direction démontrent une satisfaction de tous les acteurs : élèves, enseignants, direction et animateurs.

Collège La Perrière, Soucieu
Au collège de Soucieu, nous poursuivons depuis la 3ème année notre partenariat qui a été renforcé avec l'arrivée il y a deux ans de la nouvelle Conseillère principale d'éducation. Des projets ont pu être mis en place notamment sur la solidarité avec une collecte de produits de première nécessité remis à l'association EMMAUS avant les vacances de Noel. Un deuxième projet a eu lieu avant les vacances de printemps sur le thème du racisme et de la tolérance ou une vidéo a été réalisée par les élèves du collège sur cette thématique.
Les animateurs interviennent le mardi pour les élèves de 6ème/5ème et le vendredi pour les 4ème/3ème de 12h15 à 13h15.
La nouveauté de cette année, réside dans le fait que la CAF nous permet de comptabiliser les heures des jeunes qui sont adhérents aux espaces jeunes et qui viennent sur les séances du collège.

Mettre en œuvre le projet jeunesse dans le cadre du nouveau plan de mandat :
Les objectifs politiques du dernier projet jeunesse ont été confirmés en 2015 avec quelques modifications et de nouvelles orientations sur le prochain mandat.
Les élus du COPIL jeunesse avaient souhaités dans le cadre du nouveau projet développer des actions de prévention des addictions, de lutte contre le racisme, en lien avec le handicap également.
Nous avons donc travaillé avec l'équipe d'animation pour traiter une problématique tous les deux mois dans le cadre des espaces jeunes et pouvoir donc sensibiliser les jeunes à celles-ci.
Plusieurs thèmes ont été traités durant cette année malgré les départs et l'absence de plusieurs animateurs.
Thématique : drogue-alcool , racisme, handicap et harcèlement scolaire.

- **Le jeudi 21 avril 2016** (pendant les vacances scolaires de printemps) l'équipe d'animation a proposé une demi-journée sur le thème du racisme et tolérance de 14h à 22h30 : 24 jeunes ont participé à cette animation. En première partie de l'après-midi un atelier style kermesse. De 16h à 18h un atelier lutte contre les préjugés animés par SOS RACISME. De 19h30 à 21h30 diffusion du film « la marche »et débat après le film avec les intervenants de SOS RACISME.

- **Le vendredi 27 mai** de 19h à 22h : soirée alcool/tabac +repas.
  Animation autour de quizz et de jeux de société prêté par l'ADES (association départementale pour l'éducation à la santé) du Rhône , création de cocktail sans alcool : 15 jeunes étaient présents pour cette soirée

- **Le vendredi 14 octobre** de 18h30 à 22h soirée : « qu'est-ce t'handi ? »
  Atelier et match de basket en fauteuil avec la fédération française de Handi Sport. 33 jeunes étaient présents à cette soirée pour cette animation de sensibilisation à la différence.

- **Le samedi 5 novembre** de 14h à 18h après-midi sur : « le harcèlement scolaire de près ou de loin : tous concernés !! »
  Animation QUIZZ, atelier débat et discussion et jeux autour de la thématique. 15 jeunes ont participé à cette animation.

- Cette année nous avions aussi décidé de proposer un temps de bilan des vacances d'été aux familles et aux jeunes sous forme de photo et vidéo des différentes activités et séjours de l'été.

Cette soirée « retro camps / été » s'est déroulée le :
Vendredi 16 septembre 2016 de 19h à 22h à la salle du conseil communautaire.
51 jeunes et 10 parents sont venus voir les photos et vidéo de l'été. Un verre de l'amitié a été proposé aux parents avec qui un temps de bilan a été organisé. Ils étaient plutôt partants pour faire plus régulièrement des bilans comme celui-là pendant l'année.
Après le départ des parents vers 20h, les jeunes ont poursuivis la soirée autour d'un repas.

Projets et perspectives secteur espaces jeunes pour 2017 :

- **Les perspectives seront déclinées en lien avec les nouvelles orientations du projet jeunesse**

Les espaces jeunes ont été transférés en janvier 2017 à la SPL-EPM.

Les objectifs demandés à la SPL sont les mêmes :

- Poursuivre les liens entre les animateurs et les élus des communes par des temps formels.
- poursuivre la communication des E.J en direction de la population, des élus
- relancer le travail de structuration commencé sur l'AJV
- Poursuivre la dynamique d'un travail d'équipe intercommunale par la formation
- Poursuivre les accueils des jeunes dans les E.J intercommunaux et analyser les problématiques de fréquentation
- Développement des actions de prévention des addictions, de lutte contre le racisme.
- Mettre en œuvre le projet jeunesse dans le cadre de la convention de DSP.

EMPLOI FORMATION
Elus référents : Gabriel Villard, Vice-Président
Anny Thizy, Rapporteur
Technicien référent : Emmanuelle Ferraton, Responsable de service

- ➔ Favoriser l'emploi local en partenariat avec le service public de l'emploi pour offrir un service de proximité
- ➔ Développer les compétences locales

Objectifs 2016

Formations bureautiques : poursuivre les ateliers bureautiques pour les demandeurs d'emploi et salariés.

Services de proximité :

- **Atelier Technique de Recherche d'Emploi** : continuer à proposer un temps de création autour d'outils (CV, lettre, préparation d'entretien de recrutement) et communiquer sur ce levier,
- **Entretien Conseil** : sur la base de rendez-vous individuel, définir une stratégie de recherche de solutions professionnelles pour les demandeurs d'emploi,
- **Permanences de la mission locale** pour accompagner les jeunes de moins de 26 ans et du centre socioculturel des hauts du lyonnais pour accompagner les bénéficiaires du RSA.
- **Aide à la mobilité** : optimiser la plateforme de location de scooters, apporter une aide financière aux déplacements, au permis de conduire B, PL, SPL, FIMO et autres permis et continuer à communiquer auprès des référents socioprofessionnels sur l'enveloppe départementale mobilité.

Manifestations pour l'emploi et la découverte des métiers :

- **L'artisanat fait son cinéma** : faire découvrir aux jeunes collégiens les métiers de l'artisanat et l'apprentissage,
- **Les Jobs d'été avec le BIJ** : optimiser l'information auprès des jeunes en termes de formation, de connaissance des métiers et des possibilités d'emploi saisonniers sur le territoire,
- **Tremplin emploi de RESOL** : faire découvrir des métiers et apporter des réponses adaptées et innovantes en matière de recrutement aux demandeurs d'emploi,
- **Mercredi de l'apprentissage** : avec le BIJ, organiser une réunion d'information et d'échange entre jeunes, professionnels et la CCI, autour du thème « alternance, mode d'emploi »,
- **Journée Proximité Emploi Formation (JPEF) :** forum de l'emploi local pour rapprocher l'offre et la demande.

Dispositif Securise'RA : déployer sur le territoire de la COPAMO, le dispositif Securise'RA (gestion des ressources humaines pour les entreprises) pour la 4ème année.

Réalisations et résultats obtenus en 2016

Espace Emploi Formation :

- Fréquentation : 6151 dont :
  - 70 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
  - 99 demandeurs d'emploi disponibles, inscrits dans candidathèque,
  - 88 nouveaux inscrits en 2016,
  - 1 250 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
- 491 offres enregistrées,
- 2 405 mises en relation,
- Permanence RSA (nombre d'accueils) : 104,
- Permanence mission locale (nombre d'accueil) : 221.

Au cours de l'année 2016, l'offre de service emploi, formation a fait l'objet d'une profonde restructuration en lien avec le plan de mandat et la mise en place de la MSAP (Maison de Service au Public).

Formations bureautiques de salariés et demandeurs d'emploi :

- Ateliers bureautiques : 416 heures et 19 stagiaires,
- Compétences 1eres : 263 heures et 7 stagiaires,
- CPF entreprises 63 heures et 3 stagiaires.

Manifestations pour l'emploi et la découverte des métiers :

- **Artisanat fait son cinéma** :
  - mercredi 16 mars 2016 (salle Jean Carmet),
  - environ 130 collégiens ont visionné le film de la CMA et échangé avec des artisans, en partenariat avec CAP et la CMA

- **Job d'été** :
  - jeudi 14 avril 2016 de 9h/12h et de 14h/17h en partenariat avec le BIJ (salle du conseil, espace Copamo),
  - 382 jeunes (dont 158 inscrits pour le ramassage des fruits),
  - 29 stands – 106 offres – 658 CV déposés (236 cv conservés, 82 entretiens prévus)

- **Mercredi de l'apprentissage** : manifestation annulée faute de participants

- **Tremplin vers l'emploi RESOL** :
  - vendredi 16 décembre matin, agriculture et espaces verts (salle du conseil, espace Copamo),
  - 27 demandeurs d'emploi,
  - 11 organismes présents

- **Journée Proximité Emploi Formation** (en partenariat avec la CCVL) :

  - jeudi 17 novembre 2016 de 9h/12h – 14h/17h à Mornant (salle du conseil, espace Copamo),
  - 227 visiteurs,
  - 44 stands (exposants au total) – 221 offres d'emploi – 248 CV recueillis,
  - 5 conférences : 45 participants,
  - Atelier de préparation aux entretiens : le 08/11 matin, 27 personnes ont été accompagnées par des chefs d'entreprises et le CERCL,
  - Ateliers valorisation de son image le 08/11 après-midi : 13 personnes réparties en 3 groupes (intervenante Mme Pujade Florence de Co-ressources).

Services de proximité :

- **Atelier Technique Recherche d'Emploi** : 32 inscrits en atelier, l'aide est davantage effectuée en individuel. Temps collectif partagé avec la formation compétence 1ere.

- **Entretien conseil** : 191 entretiens pour aider à l'orientation et au soutien dans la recherche de solutions professionnelles, nombre en constante augmentation

- **Aide à la mobilité** :

  - Location de scooter : un scooter détruit début avril, 7 bénéficiaires avec des longues périodes de location, 395 jours de sortie sur 462 (immobilisation entretien et périodes congés, août et décembre),
  - Aides financières aux déplacements :
- 3 aides pour le permis de conduire – 2 dossiers aboutis pour jeunes suivis par la mission locale,
- 16 aides aux transports (carburant, transport en commun) = 1 506€

- **Liquidation Hellion** :
  - Participation aux côtés de la DIRECCTE, de Pôle Emploi et du liquidateur aux différentes instances,
  - Accompagnement de quelques salariés en reclassement par la mise à disposition de nos outils et rendez-vous d'écoute.

Dispositif Securise'RA (en partenariat avec la CCVL**)** :

- 1 groupe de 7 dirigeants sur le thème : accompagnement RH sur 5 demi-journées,
- 1 groupe de 8 dirigeants participant à l'action « Innov'RH »,
- 1 groupe de 7 dirigeants participant l'action « Cap 1eres embauches »,
- 1 diagnostic RH des associations.

SOLIDARITE
Elus référents : Gabriel Villard, Vice-Président
Sylvie Broyer, Rapporteur
Technicien référent : Anne Salvi, Responsable de service

- ➔ Mise en place des projets à caractère social
- ➔ Travail avec les différents partenaires
- ➔ Accompagnement de la réflexion et de l'évolution du paysage social du périmètre intercommunal
- ➔ Coordination et mise en place des actions sociales/solidarités
- ➔ Gestion du SIA (soutien intercommunal aux associations locales, fonction employeur et vie associative)

Objectifs 2016

- Participer à la construction d'une organisation permettant un accompagnement global des usagers avec les services à la population (poursuivre le travail autour du parcours de vie)
- Avancer avec les CCAS sur la construction d'un projet social intercommunal
- Renforcer le dispositif d'accompagnement à l'accueil d'enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire (dont expérimentation en CL périscolaire / SPL)
- Travailler sur le partenariat avec les associations, notamment en termes de subventions
- Développer un système de transport accompagné social
- Poursuivre le travail sur le vieillissement avec les partenaires et soutenir les dispositifs de « répit »
- Contribuer à l'étude du plan partenarial de gestion de demande locative sociale

Réalisations et résultats obtenus

1) Participer à la construction d'une organisation permettant un accompagnement global des usagers avec les services à la population (poursuivre le travail autour du parcours de vie) : la création de la Maison de Services au Public (MSAP)

La dynamique de travail autour de la notion de « guichet unique », les réflexions sur le poste d'accueil général, le regroupement des services à l'Espace COPAMO et les orientations données dans le Projet de territoire ont abouti à la construction d'un nouvel équipement : la Maison de Services au Public. Le service est allé à la rencontre des opérateurs nationaux : CAF, CARSAT, pôle emploi, CPAM et MSA pour définir l'offre de services à élaborer sur le territoire de la COPAMO, formaliser une convention cadre, et mettre en place les formations des agents de la COPAMO avant fin 2016.

Cet équipement permet de renforcer l'offre de services existante. Construite dans une logique de développement social, la MSAP travaille en réseau avec des partenaires permettant d'accompagner les usagers à tous les âges de la vie.

C'est aussi un outil au service de la mutualisation qui a permis de rationaliser et restructurer différents services. Ainsi en décembre 2016 :

- Optimisation de 3 ETP (2 BIJ, 1 emploi) pour assurer l'accueil général, le fonctionnement MSAP, le point cyb et le BIJ
- Réaffectation de 1 ETP emploi vers le service RH
- Suppression de 2 ETP (1 solidarité, 1 emploi)
- La réaffectation du budget emploi vers les services solidarité et BIJ et la subvention liée à la labellisation de la MSAP se chiffrera en 2017.

2) Avancer avec les CCAS sur la construction d'un projet social intercommunal : tisser des liens avec la Maison du Département du Rhône et bien connaître les partenaires du territoire

L'inter CCAS en 2016 a permis de recréer du lien entre les CCAS, les partenaires du territoire, et la Maison du Département du Rhône.

Réunions 2016	Nombre de communes représentées	Partenaires et intervenants présents	Thématiques
3-03-16	12	EHPAD de Mornant MDR : pôle Personnes âgées/personnes handicapées	1. Présentation d'une association intervenant sur le territoire: la maison de retraite de Mornant 2. Intervention thématique: l'aide aux personnes âgées et le travail autour du vieillissement dans le cadre du CLIC 3. La démarche partagée sur le territoire : travailler dans la dynamique de l'UDCCAS
16-06-16	13	Emmaüs MDR : polyvalence de secteur MTRL	1. Présentation d'un partenaire : Emmaüs 2. Intervention thématique : l'aide aux personnes en difficulté sociale et le travail avec la MDR 3. La démarche partagée sur le territoire : un outil de coordination, la fiche de prescription de l'aide alimentaire 4. Informations et questions diverses : les possibilités de mutuelles collectives

3) La CIA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) et les travaux autour de l'accessibilité

3.1 Le recensement des Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Suite à la démarche d'accompagnement à la réalisation des Ad'ap en 2015, toutes les communes ont fait parvenir leur Ad'ap courant 2015 et 2016 :

Commune	Nombre d'ERP/IOP	Nombre d'années demandées pour la réalisation des travaux	Attestations d'accessibilité	Demande de dérogations
Chassagny	8 ERP dont 1 accessible 5 IOP	3 ans	1	0
Chaussan	4 ERP	6 ans		0
Mornant	22 ERP	6 ans		6
Orliénas	14 ERP	4 ans		1
Riverie	5 ERP 3 IOP	5 ans		
Rontalon	8 ERP	3 ans	4	3
Saint Andéol le Château				
Sant André la Côte	5 ERP	3 ans		
Saint Didier sous Riverie	10 ERP 1 IOP	6 ans		
Saint Jean de Touslas	7 ERP	3 ans	4 (3 ERP/1 IOP)	4
Saint Laurent d'Agny	9 ERP	6 ans	2	
Saint Maurice sur Dargoire	3 ERP	3 ans	2	
Saint Sorlin	6 ERP	3 ans	3 (IOP)	
Sainte Catherine	3 ERP	3 ans		
Soucieu en Jarrest	13 ERP 7 IOP	6 ans	3	
Taluyers	6 ERP	3 ans	4	

Nous avons reçu via les communes les Ad'ap et attestations d'accessibilité pour :
→ 13 commerces
→ 10 professions libérales
→ 3 associations

3.2 L'accompagnement des enfants porteurs de handicap

Le service solidarité de la COPAMO travaille en réseaux avec les différents services et structures, en tant que « plateforme » pour coordonner les parcours d'accueil, harmoniser les procédures, assurer l'accompagnement des familles et accueillir les enfants porteurs de handicap. Nous travaillons aussi sur des actions d'inclusion en milieu ordinaire des jeunes accueillis dans les 2 IMPRO du territoire.

Les objectifs de ce projet global sont :

- Réaliser un projet global d'accessibilité sur le territoire
- Améliorer sur le terrain l'accueil d'enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire
- Construire des procédures lisibles en coordination avec les différents acteurs et structures d'accueil
- Faciliter les parcours d'accueil pour les familles
- Favoriser les liens entre les milieux ordinaires et protégés
- Outiller les personnels et diminuer progressivement les besoins de renfort de personnel

Sur le terrain, l'inclusion des enfants porteurs de handicap a été matérialisée par :

- **Les interventions d'une Auxiliaire de Vie Scolaire :** intervenant en renfort pour l'accueil des enfants porteurs de handicap en accueil de loisirs : 216h en 2016
- **Les interventions de vacataires :** intervenant en renfort pour l'accueil des enfants porteurs de handicap en accueil de loisirs : 854h en 2016
- **Les missions d'un service civique** en 2016: missionné pour réaliser un diagnostic auprès des référents périscolaires des communes pour évaluer les besoins de renfort de personnel pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants porteurs de handicap. Il a pu procurer un renfort en accueil de loisirs quand cela était nécessaire les mercredis après-midi et pendant les vacances d'été.
- **Les interventions de l'Association Une Souris Verte** : en 2016, l'association est venue animer 2 demies journées au titre des rencontres de territoire (en avril et en novembre) : étaient présents les directeurs des centres de loisirs et des espaces jeunes, le service civique, les référents périscolaires des communes.
- **La poursuite des actions avec les IMPRO**: accueil des IMPRO dans les espaces jeunes, journée festive de juin, soirée sport adapté
- **Les actions de l'Association Un Autre Regard en Pays Mornantais** : qui proposent des ateliers 2h par semaine hors vacances scolaires. La COPAMO finance l'Association à hauteur de 3200€
- **Le partenariat avec la ludothèque** : elle a investi dans l'achat de jeux accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à une subvention complémentaire de la COPAMO de 3000€. En 2016, le service solidarité a fait appel à cet équipement pour animer des activités accessibles à tous.

Ce projet global a été financé par la CAF à hauteur de 15 000€ en 2016.

L'année 2016 aura aussi été marquée par la fin de la mise à disposition du poste d'ATSEM en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à la fin de l'année scolaire. En effet, dans un contexte d'optimisation des moyens, et vue la compétence de l'Education Nationale pour assurer l'effectivité d'une AVS en ULIS, la COPAMO a souhaité recentrer ses moyens vers d'autres compétences. Pour éviter les doublons avec l'Education Nationale, les élus intercommunaux ont souhaité que les moyens soient réaffectés à l'accompagnement des enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire.

4) La vie associative et le soutien aux institutions à vocation sociale du territoire

4.1 Le SIA

Le SIA (Soutien Intercommunal aux Associations) a conseillé et accompagné les associations, à travers des rendez-vous individuels. 140 fiches de paye en moyenne ont été réalisées chaque mois pour 20 associations. Le service recense aussi toutes les associations du territoire dans une base de données accessibles sur les pages du site internet, qui en compte à ce jour 522.

4.2 L'accompagnement des partenaires et associations subventionnés

Le service solidarité a géré les demandes de subvention et les relations avec les différents acteurs ou services à vocation sociale et soutenus par l'intercommunalité :

- **2 associations du secteur de l'aide à domicile** : AMAD, 4 antennes ADMR

La convention cadre a été prolongée de un an avec l'AMAD afin de travailler dans la dynamique du département et de constituer un groupe de travail spécifique sur le transport accompagné.

- **3 partenaires dans le champ scolaire** : ULIS, Santé scolaire (déménagement aux Annexes), 2 RASED (déménagement de l'Inspection Académique au Clos Fournereau)
- **1 association handicap** : Un Autre Regard en Pays Mornantais
- **2 associations de solidarité** :

→ Le Collectif Histoire de Femmes :

La COPAMO subventionne le collectif Histoire de Femmes pour le vernissage de l'exposition annuelle dans le cadre d'Octobre Rose. Afin de maintenir une mobilisation sur le territoire, les espaces jeunes, le service solidarité et le BIJ ont conduit une série d'actions fin 2015 et courant 2016 pour sensibiliser sur les bénéfices du sport sur la santé, intitulant ce projet le « Mouv Rose ». Une action conjointe avec la Mairie de Mornant a été menée le 27 septembre 2016 à la salle Jean Carmet. La soirée a consisté en une exposition du projet Vénus (présence d'ADEMAS69), une pièce de théâtre « Les Délieuses de langues » suivie d'une intervention des docteurs SOLER MICHEL et KINGER.

Fréquentation : 103 personnes Retours : très positifs

→ Aimer la Vie : financement du transport pour leur sortie annuelle

5) Le travail autour du vieillissement

5.1 Le développement du travail en réseau

- **L'élection de la COPAMO au bureau de la filière gérontologique**

L'évolution démographique, le vieillissement de la population et les évolutions des pratiques professionnelles concernant la prise en charge de personnes âgées ont conduit l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes et le Conseil Général du Rhône à inviter l'ensemble des acteurs concernés à s'associer sur un même territoire au sein de filières gérontologiques.

Sur le territoire, la COPAMO travaille au sein du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) avec les partenaires du secteur de la gérontologie : la Maison du Département du Rhône, les CCAS Mornant et Soucieu, la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie), l'ESAD (Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile), l'AMAD, les maisons de retraite de Mornant et Taluyers, les clubs des aînés (ORTELLI, Rontalon, Génération Mouvements).

Depuis juillet 2016, la COPAMO est membre du bureau de la filière gérontologique et a pour mission :
- de définir et valider les orientations stratégiques
- de s'impliquer au sein des différents groupes pour concevoir et mettre en œuvre les projets d'action défendus par la filière
- de promouvoir la filière et ses différentes actions auprès des partenaires et instances du secteur.

Ces réunions, deux à trois fois par an, permettront de poser un cadre d'actions à décliner au sein du CLIC.

- **La participation de la COPAMO à la Conférence des financeurs**

La conférence des financeurs est l'un des dispositifs importants institués par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) du 28 décembre 2015. Elle s'inscrit dans le cadre général de la politique de prévention de la perte d'autonomie et doit permettre à chaque personne de développer, préserver son « capital autonomie ». La conférence doit donner lieu à la définition d'une stratégie commune en matière de prévention, concrétisée par un programme coordonné sur 5 ans.

10 membres de droit ont donc été retenus : le Département (présidence), l'ARS (vice-présidence), la CARSAT, la CPAM, le RSI, la MSA, l'ANAH, l'AGIRC-ARRCO, la mutualité française, les communes ou EPCI volontaires.

L'implication de la COPAMO dans cette conférence des financeurs permet de :

- bénéficier facilement des projets financés par les caisses de retraite → mise en place en 2016 d'une session de 3 ateliers prévention et sécurité routière à destination de 16 séniors
- déposer des enveloppes pour des projets intercommunaux → en 2017 projet pour le financement d'ateliers informatiques
- soutenir les projets de nos partenaires.

Ces projets pourront aussi être communiqués et coordonnés dans le cadre du CLIC.

5.2 Les actions de prévention et de sensibilisation

- **Le Pass Temps Libre**

En lien avec le service culturel, le service solidarité propose une offre de services culturelle appropriée aux séniors à un tarif préférentiel. En 2016, dans ce cadre a été proposé la venue de la Compagnie « Les Gaspards » pour leur animation « La guinguette roulettes » à la salle des fêtes de Taluyers.

Fréquentation : 84 séniors Retours : très positifs mais frustration par rapport à la durée (de 14h à 17h)

- **La Semaine bleue**

La semaine bleue a été particulièrement efficace cette année en raison de l'implication des partenaires qui ont contribué à financer des actions et en ont organisé eux même.

- **La journée de prévention « Aide aux aidants »**

Suite à la réussite de la soirée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer en 2015, le groupe de travail CLIC a souhaité réitérer cette initiative en 2016 sur le thème « Pendre soin de soi quand on prend soin de quelqu'un ».
Grâce à un financement croisé et une implication essentielle du groupe AGGIR-ARCO, un spectacle de théâtre débat de qualité a pu être proposé.

Fréquentation : 94 personnes Retours : très bons retours et une volonté de voir ce type d'actions renouvelées

6) La CILS (Conférence Intercommunale Logement Solidarité)

- **Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logements Sociaux et d'Information des Demandeurs**

- **Les sollicitations pour la problématique des Gens du Voyage**

Face à une situation problématique d'une personne « gens du voyage » itinérante sur la COPAMO, la CILS a été mobilisée pour rencontrer les associations en charge de cette thématique.

Objectifs 2017

→ Développer un système de transport accompagné social
→ Poursuivre le travail sur le vieillissement dans le cadre de la Conférence des financeurs et de la Filière gérontologique
→ Expérimenter le dispositif d'accompagnement à l'accueil d'enfants porteurs de handicap en périscolaire
→ Réaliser le plan partenarial et envisager ses perspectives
→ Construire la compétence sociale d'intérêt communautaire avec les partenaires
→ Installer la MSAP dans une logique de développement social

DÉLÉGATION RESSOURCES INTERCOMMUNALES

Quantifier et allouer les ressources nécessaires au Plan de mandat et l'optimiser

Pilotage politique :
Pascal Furnion, Vice-Président délégué aux ressources intercommunales

Pilotage technique :
Patricia Verguin, Directrice Générale des Services

RESSOURCES HUMAINES
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
M. Jean-Paul Piquet , Rapporteur
Technicien référent : Françoise Burri, Responsable de service

- Gestion du personnel : paie et carrière, gestion des temps, médecine professionnelle
- Plan de formation
- Elaboration et suivi de la masse salariale
- Dialogue social / Comité Technique et CHSCT
- Organisation et suivi des recrutements
- Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services
- Information et conseils des personnels et encadrants
- Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité en lien avec l'ACMO
- Action sociale (CNAS, garantie maintien de salaire)

Objectifs 2016

🗁 Accompagnement sur la réflexion et la mise en œuvre de la réorganisation des services

🗁 Changement logiciel SIRH : lancement de la consultation et choix de l'éditeur en partenariat avec la commande publique – formation des agents et mise en œuvre opérationnelle pour janvier 2017

🗁 Accompagnement pour la réalisation du diagnostic RPS

🗁 Mise en œuvre de la réflexion sur le service commun « gestion du personnel »

Réalisations et résultats obtenus

🗁 **Evolution de la masse salariale :**

	2015		2016	
	montant		montant	
Masse salariale	3 757 210,90 €	Soit 35.53 % du Budget fonctionnement	4 121 365.74 €	Soit 33.79 % du Budget fonctionnement
Dépenses réelles de fonctionnement	10 574 811,40€		12 195 056.59 €	

Evolution de la masse salariale 2016 :

- Incidence année pleine recrutement ouverture du centre aquatique (postes intégrés début octobre 2015), FISAC, contrat avenir animation jeunes villages
- Remplacements congés maladie,
- Evolutions de carrière des agents, impact évolution augmentation point indice et SMIC.

🗁 **Effectifs (agents présents au 31.12.2016)**

- 111 agents sur postes permanents
- 4 agents en remplacement sur poste permanents (arrêt maladie)
- 1 apprenti
- 2 contrats d'avenir
- 14 vacataires (culturel et jeunesse)

🗁 **Action sociale : prestations CNAS**

. 195 prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, naissance + fêtes des mères/pères, Noël, Garde enfants, secours, classe environnement, séjours vacances enfants, aide culturelle enfants, accueil loisirs, chèques vacances…)
. 23 plans chèques vacances
. 27 prestations séjours
. 95 prestations sur billetterie (nombre de billets délivrés)
. 68 autres prestations

Pour un montant de prestations versées de 24 150 € et 3630 € en avantages.

🗁 **Dossier soumis aux instances :**

Comité Technique (3 séances)

- 12 janvier : points d'information sur les astreintes et l'adaptation de l'organisation des services
- 15 mars : plan de formation 2016 – accès aux équipements centre aquatique et cinéma pour le personnel -
- 13 septembre : projet de réorganisation des services – transfert compétence jeunesse à la SPL

CHSCT (1 séance)

- 25 octobre : Bilan médecine professionnelle 2015présenté par le médecin du travail – point sur les problèmes d'allergie au centre aquatique – Inspection Acfi point sur la visite avec l'ACFI du Centre de Gestion du Rhône – charge de fonctionnement du Comité d'Ecoute.

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
Bernard Chatain, Rapporteur
Technicien référent : Muriel Rochet-Dupont, Responsable de service

FINANCES

- Préparation et suivi du budget principal COPAMO et des 3 budgets annexes de zones d'activités et du budget annexe du Gîte Les Arches en relation avec les services gestionnaires
- Exécution financière des marchés publics
- Suivi des loyers à payer / à percevoir
- Fiscalité
- Attribution de compensation
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Suivi des subventions à verser et à percevoir
- Suivi des régies comptables
- Animation de la Commission d'Instruction « Finances - prospective financière », CLECT et Commission Intercommunale des Impôts Directs (C2ID)
- Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2016

- Mise à jour de la prospective financière 2016-2019
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Déconcentration des bons de commande
- Mise en place d'une procédure avec le service Commande Publique
- Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique
- Installation de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Réalisations et résultats obtenus

- Mise à jour de la prospective financière 2016-2019
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Poursuite de la collaboration avec les services pilotes pour la déconcentration des bons de commande
- Signature d'un contrat de prêt auprès de la Caisse d'Epargne pour la construction du centre aquatique pour un montant de de 1 M€ d'une durée de 20 ans au taux fixe de 1,14 %.

COMMANDE PUBLIQUE

- Mise en œuvre et suivi de l'ensemble des procédures administratives : de la définition du besoin, rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises à la notification du marché (mise en concurrence, analyse des offres, choix des prestataires…)
- Aide à la rédaction des clauses techniques avec les services opérationnels
- Pilotage de la procédure 3 Devis
- Fonctionnement régulier des Commissions MAPA et Commissions Appel d'Offres
- Aide à la négociation
- Rédaction des contrats

Objectifs 2016

- Réalisation de l'intégralité des marchés passés dans le cadre de l'exécution de l'ensemble des compétences intercommunales en tenant compte des réformes du code des marchés publics

- Réflexion sur une politique d'achat groupée avec les communes
- Participation au Comité de Pilotage mutualisation et groupement de commande

Réalisations et résultats obtenus

- Mise en place de la réforme du Code des Marchés Publics
- Participations au Comité de Pilotage mutualisation et groupement de commande
- Renouvellement des marchés de fonctionnement arrivant à expiration
- Participation à la réflexion sur le choix d'une DSP pour le centre aquatique
- Mise en place de marchés pour les contrôles et maintenance du centre aquatique

ADMINISTRATION GENERALE – SECURITE JURIDIQUE
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
Technicien référent : Valérie Beccaria-Attard, Responsable de service

ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat général

- ➔ Accueil téléphonique et physique
- ➔ Traitement du courrier centralisé, des courriels et des fax
- ➔ Secrétariat de la direction et des élus
- ➔ Aide ponctuelle aux services
- ➔ Gestion de la représentation des élus
- ➔ Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis par les services)
- ➔ Archivage
- ➔ Suivi des abonnements, de la documentation et des fournitures
- ➔ Mise à jour du site internet (données générales et rubriques relatives au travail des Assemblées)

Assemblées

- ➔ Coordination administrative et juridique du travail des assemblées (Conseils, Bureaux Communautaires, Commissions Générales) : rédaction et/ou mise en forme des rapports et des délibérations, envoi des convocations, rédaction des relevés de décisions, procès-verbaux et comptes rendus
- ➔ Elaboration et suivi des plannings des assemblées
- ➔ Pilotage de la logistique des sessions
- ➔ Télétransmission des actes au contrôle de légalité
- ➔ Affichage et publication du recueil des actes administratifs
- ➔ Mise à jour des fichiers relatifs aux données concernant les élus et des fichiers liés à l'organisation fonctionnelle
- ➔ Suivi de l'ensemble des réunions des élus communautaires (Commissions Générales, Conseils et Bureaux Communautaires, Commissions d'Instruction, Commissions Spéciales et Groupes de Travail) avec la mise à jour des plannings, la collecte des convocations et comptes rendus établis par les services

Gestion administrative du patrimoine immobilier de la collectivité et des affaires foncières

- ➔ Gestion locative (rédaction des baux et conventions d'occupation, révision des loyers, régularisation des charges,…)
- ➔ Mise en place et suivi des procédures d'acquisitions, cessions et échanges

Objectifs 2016

- ✓ Poursuite de la procédure d'archivage interne à la collectivité et réorganisation des archives dans le cadre du déménagement à l'Espace COPAMO
- ✓ Poursuite de l'élaboration de la base « Patrimoine » recensant tous les titres de propriété de la collectivité et tous les transferts de propriété intervenus depuis sa création
- ✓ Poursuite de l'élaboration des fiches de procédures internes au Service
- ✓ Instruction des impacts de la loi NOTRe sur l'EPCI

L'année 2016 en quelques chiffres :

- ✓ **Le courrier : 6328** plis ouverts et enregistrés dans la base « Courrier Arrivé »

✓ **Les délibérations et arrêtés / décisions :**

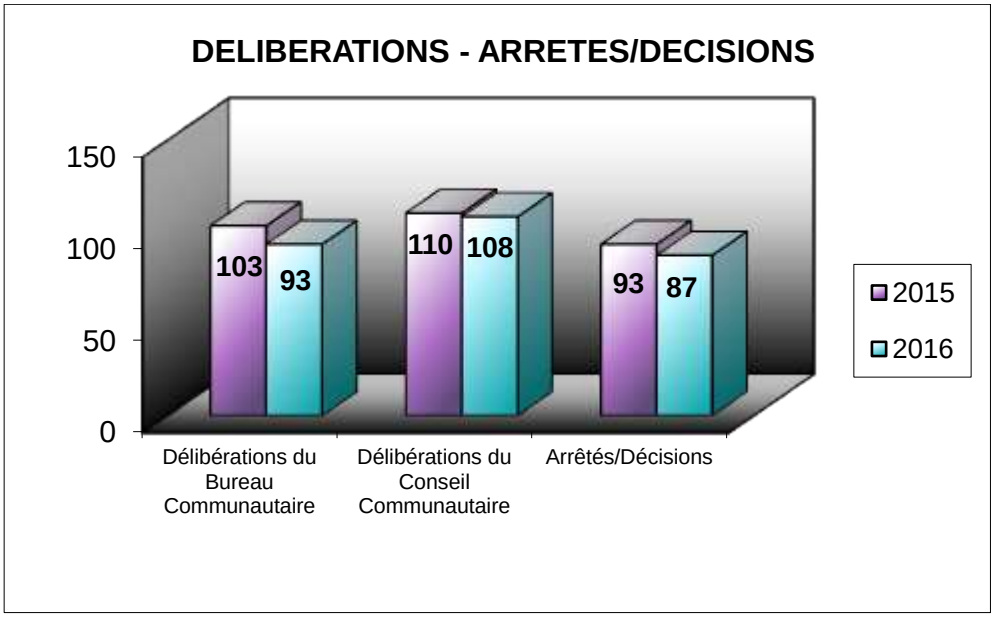

✓ **Les réunions :**

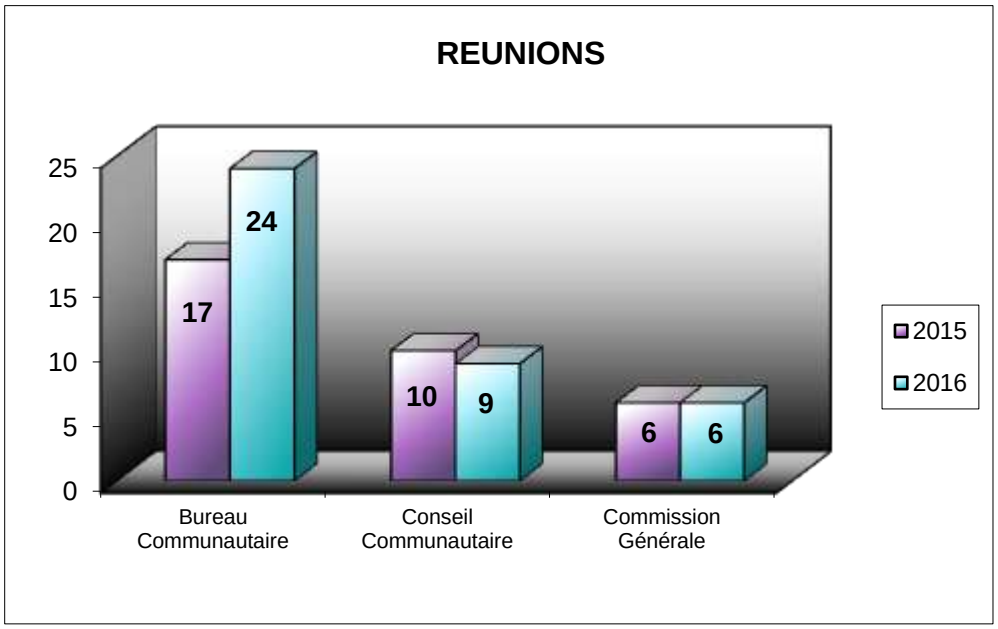

<u>Réalisations et résultats obtenus</u>

✓ Généralisation du processus Archivage et gestion des versements qui ont eu lieu lors du déménagement à l'Espace COPAMO au printemps 2016

✓ Suivi de la mise à jour statutaire imposée par la Loi NOTRe pour une prise d'effet au 1er janvier 2017

✓ Analyse, élaboration et contribution aux universités de la COPAMO à l'automne 2016 (Loi NOTRe)

SECURITE JURIDIQUE

- ➔ Elaboration et sécurisation des actes de la collectivité (contrats, arrêtés/décisions, délibérations)
- ➔ Instruction juridique des projets politiques complexes et/ou des dossiers transversaux
- ➔ Suivi des contentieux (interface avec les cabinets d'avocats et de conseils)
- ➔ Gestion des assurances (déclaration de sinistres, suivi des contrats et des procédures)
- ➔ Aide ponctuelle aux communes
- ➔ Instruction des dossiers fonciers
- ➔ Instruction et suivi administratif des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) afférentes aux zones d'activités d'intérêt communautaire et aux ENS en lien avec le Pôle Aménagement de l'Espace
- ➔ Mission CADA (accès aux documents administratifs)
- ➔ Veille juridique et information aux services
- ➔ Conseil et aide à la décision des élus et de la direction

Objectifs 2016

1) Faire du service juridique le garant de la validité des actes de la collectivité

2) Poursuivre l'optimisation de la gestion des actes de la collectivité : recensement exhaustif et collecte des contrats et titres de propriété, finalisation des tableaux de bord de gestion locative (renouvellement, résiliation…)

3) Parcs d'Activités : Poursuite des procédures contentieuses en vue de la récupération des derniers terrains non construits

4) Procédure de renouvellement des marchés d'assurance (en lien avec le service Finances / Commande Publique)

5) Instruction juridique des projets politiques en lien avec les services (notamment gestion de la salle du Conseil Communautaire, vente du Gîte les Arches, extension du Parc d'activités des Platières, devenir de la piscine du Clos Donzel…)

Réalisations et résultats obtenus

✓ **Objectif 1**

- Elaboration des conventions et poursuite de la procédure du suivi (du projet à la signature du document définitif et au classement avec identification des étapes de validation) : 172 conventions traitées en 2015, 217 en 2016.

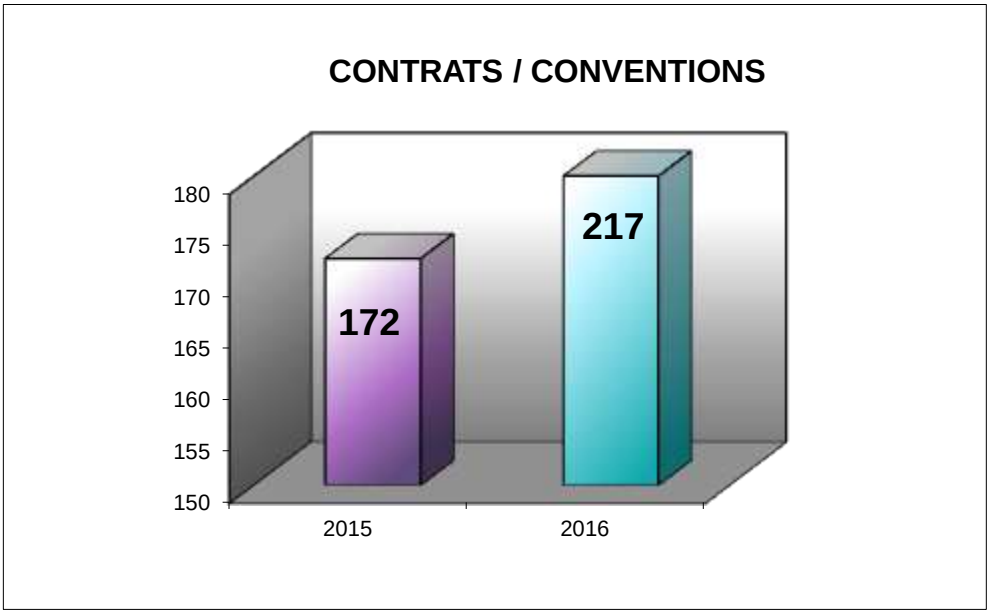

- Aide à la rédaction des rapports et délibérations

✓ **Objectif 2**

- Poursuite de la collecte des contrats de location et titres de propriété
- Suivi de tableaux de bord

✓ **Objectif 3**

- Parcs d'activités : Poursuite des procédures contentieuses avec l'assistance d'un cabinet d'avocats en vue de la résolution des actes de vente pour les lots non construits sur le Parc d'activités des Platières et sur le Parc de la Ronze

✓ **Objectif 4**

- Renouvellement des marchés d'assurance pour 4 ans, à compter du 1er janvier 2017

✓ **Objectif 5**

- Aboutissement de l'instruction juridique des projets politiques :
  - Elaboration du Règlement Intérieur pour la mise à disposition de la salle du Conseil Communautaire (en lien avec le Service Patrimoine)
  - Suivi de la procédure de mise en vente du Gîte les Arches
  - Poursuite de la procédure de concertation pour l'extension de la zone d'activités des Platières
  - Accompagnement juridique pour :
    - La réflexion pour la restitution de l'ancienne piscine intercommunale à la Commune de Mornant
    - La mise en place de la DSP Jeunesse avec la SPL Enfance en Pays Mornantais
  - Instruction juridique des impacts de la création de la commune nouvelle (Chabanière)
  - Instruction juridique en lien avec la réflexion politique de la recomposition du Conseil Communautaire suite à la démission du Maire de Saint André la Côte

PATRIMOINE – INTERVENTIONS TECHNIQUES
Elus référents : Pascal Furnion, Vice-Président
Jean Yves Caradec, Rapporteur
Technicien référent : Philippe Boutry, Responsable de service

PATRIMOINE

- ➔ Lancement et suivi des études concernant la construction des bâtiments ou leur réhabilitation
- ➔ Coordination et suivi des travaux portant sur le patrimoine

Objectifs 2016

1) Transfert du personnel des deux modulaires dans l'Espace Copamo
2) Déménagement SPL-SLEA après aménagement des nouveaux locaux dans ancien siège
3) Aménagement locaux ancien OT pour Médecine Scolaire

Réalisations et résultats obtenus

1) Fin des transferts le 8 avril 2016
2) Fin travaux mi-juin 2016
3) Emménagement le 4 juillet 2016

INTERVENTIONS TECHNIQUES

- ➔ Travaux Adap't
- ➔ Entretien (petits travaux de nettoyage) du Patrimoine bâti et non bâti intercommunal
- ➔ Entretien et suivi du parc auto
- ➔ Nettoyage des ZAC
- ➔ Fêtes et cérémonies
- ➔ Nettoyage des sites (Madone, Combe Gibert)
- ➔ Espaces verts

Objectifs 2016

Maintenance quotidienne des installations de la COPAMO
1) Installations serrures électroniques sur différents bâtiments de la Copamo
2) Peinture Extérieure Centre Culturel
3) Remplacement CTA 3 Petits Chats à Saint Maurice sur Dargoire
4) Installation stores dans les bureaux de l'espace Copamo

Réalisations et résultats obtenus

1) Fin des travaux en juillet 2016
2) Fin des travaux Mi- septembre 2016
3) Fin des travaux en août 2016
4) Fin décembre 2016

ANIMATION DES EQUIPEMENTS : CENTRE AQUATIQUE
Elus référents : Pascal FURNION, Vice-Président
Jean-Yves CARADEC, Rapporteur
Technicien référent : Alain DECANTERE, Responsable d'équipement

- Priorisation à la pratique institutionnelle, éducative, sportive
- Développement du loisir, de l'accueil du grand public, en particulier des familles
- Favoriser et développer une offre diversifiée et équilibrée des activités aquatiques, et du bien-être sur la COPAMO
- Vecteur qualité de vie sur le territoire du pays mornantais et de son accessibilité
- Equipement structurant, ambassadeur de communication pour la COPAMO
- Contribution au développement touristique, à la saison estivale
- Optimalisation de la gestion du site
- Mise en place d'une démarche qualité (n+2)

Objectifs 2016

- Mise en place d'un nouveau projet pédagogique avec l'Inspection Académique. Accueillir les 103 classes maternelles et primaires des écoles du Pays Mornantais
- Revision de l'accueil des établissements du second degré et du monde associatif.
- Développement des multi-activités aquatiques en direction du grand public
- Augmentation des plages d'ouverture au grand public
- Fidélisation de la clientèle du centre aquatique, pérenniser le niveau de fréquentation
- Participation à l'organisation de manifestations sportives
- Organisation de la première saison estivale
- Stabilisation de l'exploitation du site de la première année d'exploitation
    - Maîtrise des ressources humaines (prévisionnel réorganisation septembre 2016)
    - Optimalisation du budget de fonctionnement
    - Stabilisation des dépenses énergétiques, recherche de pistes d'économie
    - Stabilisation de la gestion technique traitement d'eau, air thermique et suivi des GPA

Réalisation et résultats obtenus

- Mise en place du nouveau projet pédagogique pour l'établissement du premier degré à la rentrée scolaire 2016/2017, ainsi que la modification d'accueil des établissements du second degré, spécialisés et des associations en horaire public
- Développement des horaires d'ouverture au grand public du centre aquatique et espace bien être
- Augmentation des créneaux d'activités de 29%
- Augmentation des fréquentations de 33% par rapport au prévisionnel, avec en terme de fidélisation, 60% des entrées en abonnement
- Accueil de 4 manifestations sportives en 2016
- Saison estivale une des meilleures fréquentations par rapport aux centres aquatiques du secteur avec 37 584 entrées.
- Stabilisation de l'exploitation en cours
    - Mise en place d'une nouvelle organisation RH en septembre 2016
    - Optimalisation du budget, sur la gestion du personnel, des transports du P2 et sur la gestion courante.
    - Maitrise progressive des dépenses énergétiques, par de différentes améliorations techniques (amélioration de la ventilation du bac tampon, de la prise en main de la GTC, de la mise en place d'un dispositif de gestion de l'ilot enfants, de la perdition énergétique du hall bassin en cours de résolution), finalisation des GPA, et création d'une équipe technique au centre aquatique pour le suivi.

Missions principales :

Dans le cadre des compétences optionnelles de la COPAMO :

- ❖ Favoriser l'accès à la culture et aux sports
- ❖ Créer, aménager et gérer l'espace aquatique

Commission générale du 7 Janvier 2011

. Priorisation aux scolaires et à la famille avec trois bassins, un îlot petit enfance, une zone humide détente
. Loisirs extérieurs pour toute la famille
. Prestations annexes limitées : snack et distributeurs automatiques

Sur un Plan Opérationnel, le projet politique est traduit par la mise en place d'un **Projet d'Etablissement** :

Intégrant les Enjeux de politique publique, prise en compte :

- Du contexte territorial
- Des enjeux sociodémographiques
- De l'environnement socioéconomique
- De la zone de chalandise et du champ concurrentiel
- De l'analyse des besoins

Formalisation opérationnelle, dans le respect *:*

- Des réglementations ERP
- Des Règles de sécurité et d'hygiène
- De la configuration des installations

Fréquentation 2016 : 209 853 entrées Prévisionnel 155 000 entrées, + 54 853 entrées

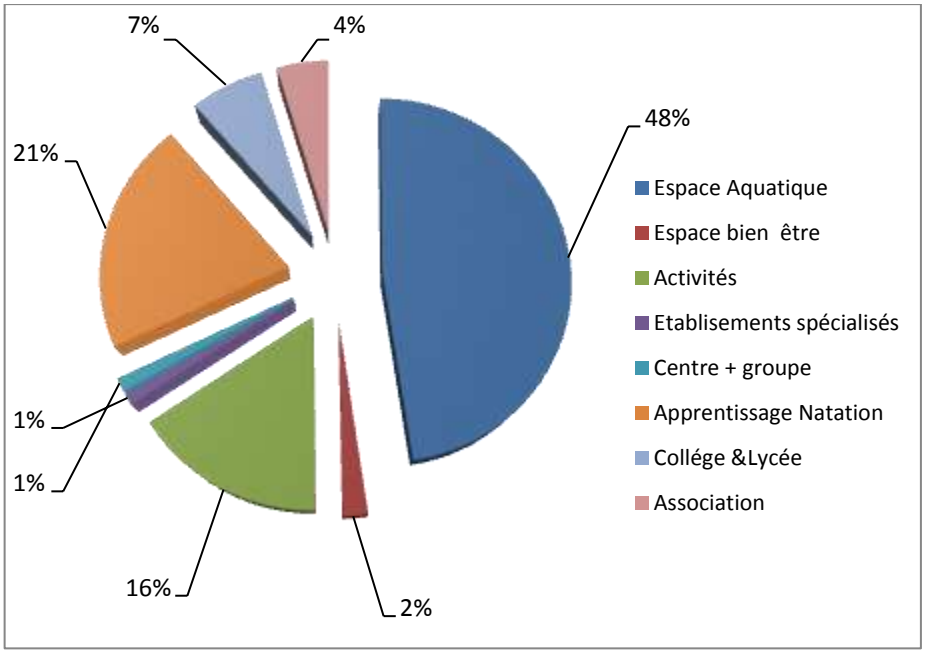

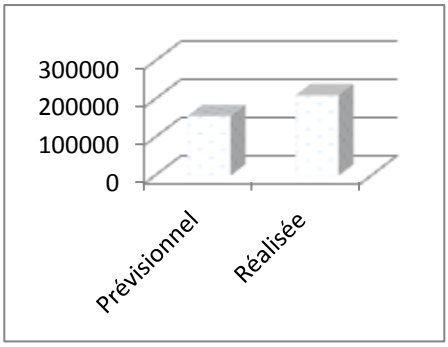

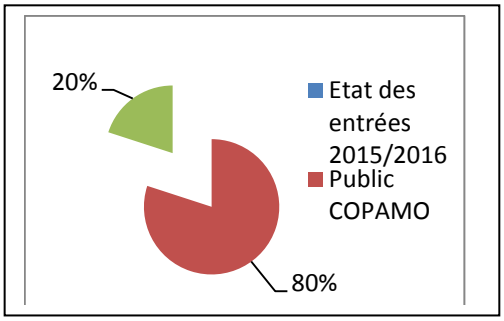

Ouvert 7 jours / 7, pour 3 668 heures

Fréquentation record sur une journée en 2016
1 283 Entrées ***le 10 Juillet 2016*** *:*

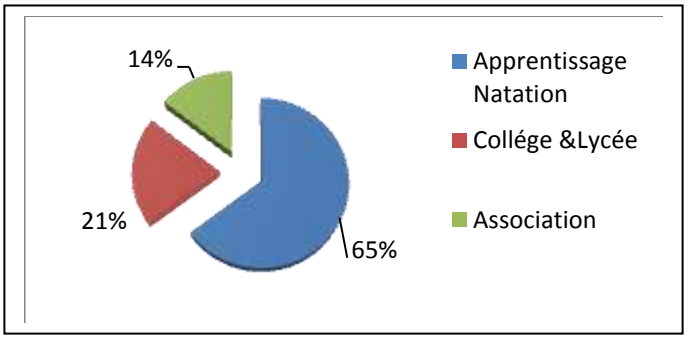

I – La pratique institutionnelle

Educative et sportive : *67 460 entrées, 32%*

- *Apprentissage de la Natation : 43 677 entrées*
- *Ets. Second degré 13 997 entrées.*
- *Associations : 9 786 entrées.*

II - Accueil du grand public 142 393 entrées 68%

- Espace Aquatique 100 040 entrées
  - *Temps scolaire: 62 456 entrées*
  - *Saison estivale 37 584 entrées*
- Activités aquatiques: 33 324 entrées
- Espace bien être: 4 319 *entrées*

  Soit - 8 % du prévisionnel
- *Ets* spécialisés 2 210 entrées
- *Les* Centres de loisirs 2 500 entrées

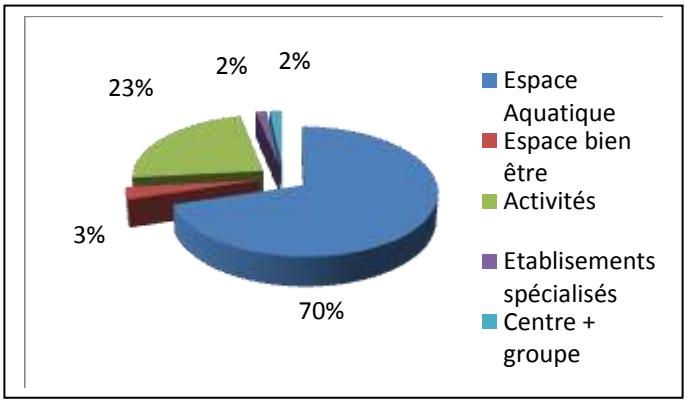

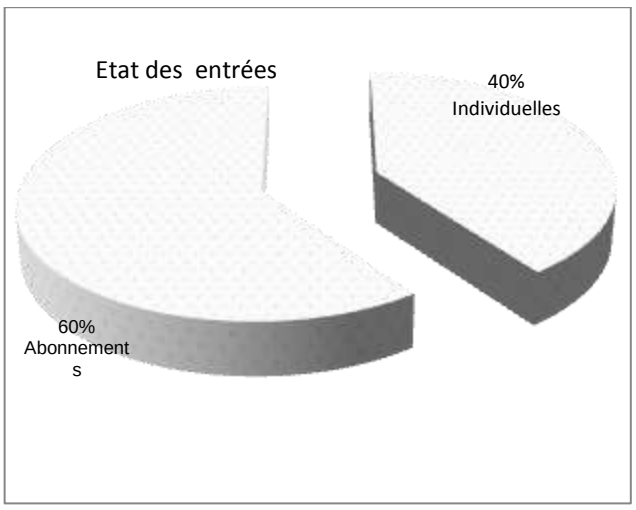

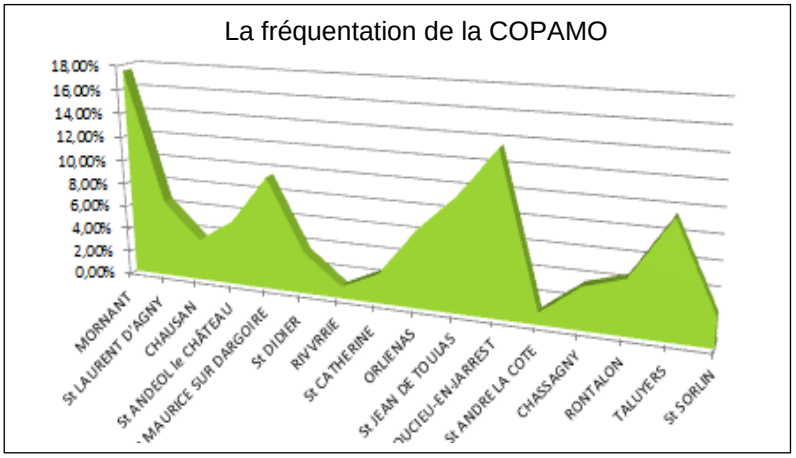

Projection des points d'améliorations en 2017

- **Objectif : finaliser la stabilisation du Centre Aquatique de la COPAMO, et optimiser les coûts d'exploitation**

- **Développement et consolidation des activités aquatiques :**

  - Extension de la zone Espace bien-être
  - Maillage des activités sport/santé pour tous
  - Contribution au développement touristique de notre territoire
  - Création d'une nouvelle activité aquatique pour les adultes, mise en place d'activités pendant les périodes de petites vacances scolaires pour les ados
  - Amélioration de l'accueil petite enfance, avec la création de cours individuels

  Actuellement, demande importante au niveau du grand public

Proposition d'étudier et de mettre en place un dispositif de participation sur les leçons ou autres (sans surcoût)

- **Organisation générale du service**

  - Amélioration de la communication, avec une approche commerciale
  - Création d'un espace administratif pour l'ensemble des agents
  - Mise en place de l'astreinte du service
  - Revoir l'organigramme avec les modifications sur les fonctions communication et accueil
  - Optimalisation des moyens humains et stabilisation de la gestion des ressources humaines
  - Finalisation des procédures du traitement des eaux / et optimalisation des consommations
  - Finalisation de l'ensemble des contrats d'entretien complémentaires
  - Réflexion sur les besoins de délibération facilitant la gestion journalière du site (réactivité)
  - Contribution au développement touristique et économique
  - Mise en place d'un plan de maintenance de l'équipement

DÉLÉGATION COMMUNICATION MUTUALISATION ET RELATIONS EXTERIEURES

Favoriser les échanges d'idées, les rencontres et les débats.
Partager les informations et les savoir-faire entre les 17 collectivités pour une meilleure compréhension et appropriation de l'offre de services du Pays Mornantais

Pilotage politique :
Yves Gougne, Vice-Président et délégué à la communication, mutualisation et relations extérieures

Pilotage technique :
Patricia Verguin, Directrice Générale des Services
Marie Coudeyras, responsable du Pôle Aménagement de l'espace et Développement durable (PAD)
Jérôme Henry, responsable du Pôle Services à la Population (PSP)

COMMUNICATION
Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt et Renaud Pfeffer, Rapporteurs
Technicien référent : Martine Marrec, Responsable de service

- ➔ Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- ➔ Veiller au respect de la charte graphique sur l'ensemble des supports de communication de la COPAMO et accompagner les services dans leurs éditions (papier et numériques) et dans leurs évènements
- ➔ Etre à l'écoute des élus et de la population
- ➔ Contribuer au bon déroulement des manifestations institutionnelles de la collectivité (inaugurations, vœux, universités des élus...) et assurer leur couverture (photos, édition, presse)
- ➔ Interface avec le comité de jumelage et la ville jumelle (Pliezhausen)
- ➔ Gestion des outils de COM et interface prestataires (site internet, éditions, messages audio, médias, etc.)

Objectifs 2016

- **Editions :** 2 Aqueduc de 12 pages + plaquettes associées (dont dépliant dédié au centre aquatique) + Projet de territoire. Réalisation des « commandes de COM » des services tout au long de l'année. Suivi et réactualisation annuelle du marché des impressions. Veille charte graphique et rédaction.

- **Communication numérique** : optimiser le contenu de la newsletter mensuelle « l'Aqueduc-net ». Poursuivre la communication via la news « Destination Espace COPAMO ». Renforcer la communication interne en lançant rapidement la news « la COPAMO, c'est nous aussi ».

- **Signalétique** : réaliser l'étude signalétique de l'espace COPAMO et de tous les bâtiments réaffectés, en lien avec leurs nouveaux occupants. Renforcer la sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité des usagers du centre aquatique. Faire l'état des lieux des RIS (Relais Informations Services) dans les communes pour faciliter la planification par les services techniques, de leur réfection.

- **Manifestations** : organisation des vœux, évènements protocolaires et inaugurations, universités des élus et couverture des manifestations spécifiques aux services ou à leurs partenaires.

- **Presse :** continuer à renforcer la communication dans la presse.

Réalisations et résultats obtenus

- **Aqueduc :** 2 éditions de 12 pages
  - le n°207 d'avril : la présentation du Projet de territoire + de l'Espace COPAMO.
  - le n°208 de septembre: le plan de mandat + 1 dossier sur la SPL Enfance en Pays Mornantais + mise sous film des plaquettes Jean Carmet, centre aquatique et habitat (PLH).

- **Autres éditions** : dépliants et affiches du centre aquatique + affiches, flyers et invitations (forum DD, jardinage, sorties nature, vœux, inaugurations, universités et autres évènements, etc.). Réalisation des « commandes » des services. Suivi et réactualisation annuelle du marché des impressions.

- **Signalétique :**
  Réalisation et pose de la signalétique intérieure et extérieure de l'espace COPAMO (dont enseigne) + de la salle du conseil + de l'ancien siège + des annexes + du parking + de l'Espace culturel (nouvelle enseigne Jean Carmet et mise à jour de toutes les signalétiques liées aux services sortants et entrants dont coworking et ludothèque) + de l'Office de tourisme (enseigne).

Renforcement de la signalétique dans les vestiaires et autour des bassins du centre aquatique.
La pose de la plaque du rond-point de Pliezhausen et des lettrages pour le mur d'enceinte du clos Fournereau est reportée à début 2017 (en raison d'améliorations techniques complémentaires).

- **Communication numérique :**

Réadaptation du site internet en lien avec le déménagement des services + la réorganisation (ouverture de la MSAP.
Rédaction de 12 aqueduc-net (grand public, élus, agents).
Rédaction de 13 news internes :
4 news « la COPAMO, c'est nous aussi »
9 news « destination Espace COPAMO ».
Réalisation de 2 n° d'échozone et refonte graphique.

- **Evènements/protocole :**

Voeux le 15/01 à St-Didier-sous-Riverie sur le thème du Projet de territoire.
Signature du protocole de revitalisation urbaine le 5/02.
Accueil des allemands et inauguration du rond-point de Pliezhausen le 6/05.
Universités des élus le 5/11 sur les nouvelles solidarités communes/intercommunalité.
Couverture de l'ensemble des manifestations des services et de leurs partenaires.

- **Presse :** mise en place d'un point presse mensuel à partir de septembre.

SYSTEME D'INFORMATIONS
Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt, Rapporteur
Technicien référent : Sabine Rougeron (jusqu'en juin 2016)

Projets de l'année 2016

Déménagements

Déménagement dans les nouveaux locaux de la Copamo :

- Déménagement du système d'information de la Copamo le 12 février 2016
- Installation et configuration des nouveaux équipements réseaux
- Transfert des lignes téléphoniques et des abonnements internet
- Déménagement des postes de travail des utilisateurs en mars et avril 2016
- Déménagement de l'Office du Tourisme le 4 avril 2016

Intégration de plusieurs partenaires au Clos Fournereau :

- Les entités SLEA et SPL ont été intégrées en juin 2016
- La Santé Scolaire et l'Inspection Académique ont été intégrées en juillet 2016
- Le Coworking et la ludothèque ont été intégrés en septembre 2016

Impressions sécurisées sur les copieurs

- Finalisation de l'installation et de la configuration « Equitrac » sur les copieurs Ricoh
- Communication auprès des utilisateurs réalisée
- Mise en service de cette solution courant mars 2016

Refonte de la salle serveur du Centre Culturel

AVANT

APRES

Refonte du serveur de gestion des mises à jour Windows

Renforcement de la sécurité des postes de travail de la Copamo

- Mise en place d'une sécurité limitant les attaques virales

Optimisation du processus de renouvellement des postes

- Installation d'un service permettant de déployer en masse et de façon homogène les postes de travail

Assistance technique sur le logiciel SIG

- Mise en place d'une maintenance récurrente

Installation du système WIFI à l'Espace Copamo et au Centre Aquatique

Refonte de la salle serveur du Clos Fournereau

AVANT

APRES

Mise en service du lien intersites MPLS ORANGE

- Mise en production du réseau intersites Orange réalisée

Le but de ce projet étant de dissocier les flux internet et les flux intersites de la collectivité (données, applications…)

Projet Téléphonie

- Remplacement de la solution de téléphonie (autocom et de l'ensemble des téléphones de la Copamo)

- Refonte de l'annuaire des services

Accompagnement pour le changement de logiciel des Ressources Humaines

Renouvellement des PC obsolètes

Nouveau contrôle d'accès à l'Espace Copamo, au Clos Fournereau et aux Annexes

- Mise en place avec le Service Patrimoine du nouveau système sur chaque bâtiment
- Etablissement d'un badge pour chaque utilisateur
- Création des groupes d'accès
- Programmation des portes

Assistance technique en lien avec le prestataire informatique Proxival

- Support technique aux utilisateurs : dépannages divers en direct
- Maintenance du matériel informatique (PC, copieurs…)

Suivi administratif et financier

- Suivi des contrats et des marchés en cours (messagerie, téléphonie, infogérance, copieurs…)
- Préparation et suivi de l'exécution du budget 2016

GEOMATIQUE
Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt, Rapporteur
Technicien référent : Flavie Mougin, Chargée de mission

- ➔ Conception et administration du système d'information géographique (SIG) communautaire
- ➔ Assistance aux utilisateurs communaux et intercommunaux
- ➔ Pilotage de la mise en place d'un nouveau système d'information géographique intégrant l'acquisition l'administration, le traitement, l'analyse et la diffusion des données
- ➔ Participation aux partenariats avec l'Ouest Lyonnais, la DDT, le Département, la Région

Objectifs 2016

Objectif 1 : Gouvernance et animation du Géoportail intercommunal
Objectif 2 : Actions courantes : Fiabilisation de l'outil - Arrêt de l'ancien système **-** Intégration des PLU
Objectif 3 : Développement d'un projet : Création de l'application Voirie

Réalisations et résultats obtenus

Objectif 1 : Gouvernance et animation du Géoportail intercommunal

- ➔ Création du groupe de travail SIG :
  Il se compose de 3 élus porteurs du SIG : Yves Gougne, Cyrille Decourt et Jean Grenier.
  Il s'est réuni 15 fois en 2016. Le rôle de ce Groupe de travail transversal est le suivant :
  - S'assurer de la cohérence d'ensemble de la thématique,
  - Etudier les nouveaux besoins du terrain via le Club utilisateurs,
  - Elaborer objectifs et faire des propositions au Bureau en termes de prospective,
  - Suivre les projets adoptés par le Bureau ou le Conseil Communautaire, mettre en place si nécessaire une équipe projet spécifique.

- ➔ Création du Club utilisateurs :
  Il se compose de 80 utilisateurs (élus et techniciens des 17 collectivités, 85% communes et 15% COPAMO), il échange sur les bonnes pratiques et fait remonter les demandes d'évolution et d'amélioration. Il s'est réuni 2 fois en 2016, en mai et en décembre.

- ➔ Animation du Géoportail intercommunal :

- Création de fiches : fiches support, fiche explicative des relevés de propriétés, document de synthèse avec dates et sources des données consultables
- Mise à jour et alimentation de l'espace de partage geoportail.copamo.fr
- 14 utilisateurs supplémentaires formés

- Traitement de 31 demandes (échanges de données, travaux cartographiques et intégration de données) pour les communes, les partenaires et les services de la COPAMO et mise à jour du cadastre version 2016.

Statistiques de fréquentation du Géoportail intercommunal :
45 utilisateurs différents par mois
520 connexions par mois
7 désinscriptions (départs agents et élus) et 7 inscriptions

Objectif 2 a : Actions courantes - Fiabilisation de l'outil

	Janvier	Juin	Décembre
Nb de tickets ouverts / mois	18	6	4
Nb de tickets ouverts (cumulés)	82	114	136
Nb de tickets résolus (cumulés)	57	110	136

L'analyse des tickets (demande d'assistance pour l'utilisation de l'outil), un indicateur de fiabilisation :

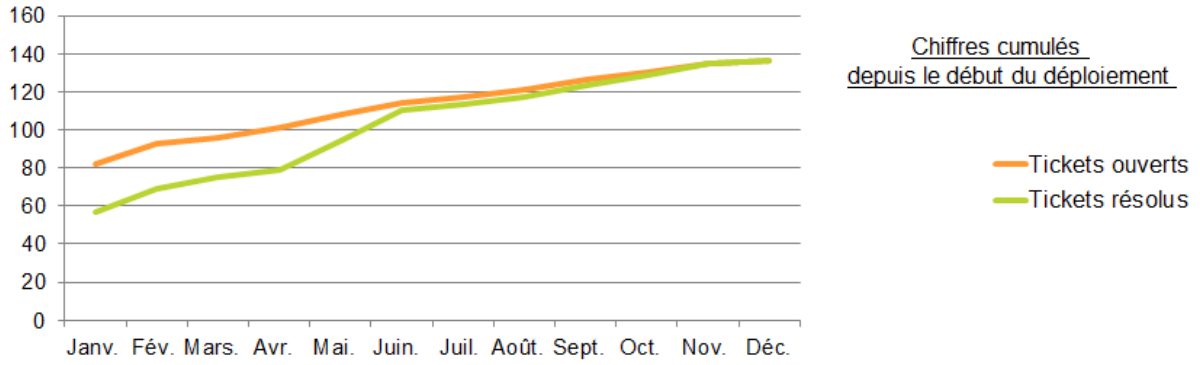

1) Le nombre de tickets mensuel décroit sur le deuxième semestre,
2) La nature des tickets change : d'anomalies, bugs on passe à des demandes liées à la manipulation de l'outil ou des demandes plus avancées sur le fonctionnement des outils,
3) L'ensemble des tickets est désormais traité.

Objectif 2 b : Actions courantes - Arrêt de l'ancien système

L'ancien système a été désinstallé dans 12/16 communes et dans 3/4 services de la COPAMO utilisateurs du SIG. La maintenance et les mises à jour des données sur l'ancien système ne sont dorénavant plus assurées. Les raisons pour lesquelles les systèmes n'ont pu être désinstallés pour certains utilisateurs seront étudiées et traitées en 2017 notamment par :

- Une nouvelle sensibilisation sur l'obligation réglementaire de faire appel au guichet unique DT-DICT en service depuis le 1er juillet 2012 www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr
- En complément des données intégrées en 2016, intégration de données supplémentaires sur le nouveau système.

Objectif 2 c : Actions courantes - Intégration des PLU numérisés

Un PLU approuvé et numérisé selon le géostandard CNIG[2] a été intégré dans le Géoportail intercommunal.
Afin de sensibiliser les 16 communes, autorités compétentes, à l'obligation de numériser leurs PLU selon le géostandard CNIG et de publier ces derniers sur le GéoPortail national de l'Urbanisme (GPU) à l'horizon 2020, une réunion d'information avec la DDT du Rhône a été organisée en mars. En effet, la DDT du Rhône en tant qu'Administrateur du GPU est l'interlocuteur unique des collectivités ddt-geoportail-urbanisme@rhone.gouv.fr pour toute question sur la dématérialisation des documents d'urbanisme.

Objectif 3 : Développement d'un projet : Création de l'application Voirie

Les CI Voirie et Communication se sont mobilisées autour d'un 1er projet de développement du SIG, appliqué à la compétence voirie et, se sont engagées, en 2016, à réaliser une application répondant aux enjeux suivants :

- rendre visible et partager la politique voirie déployée sur le territoire,

- disposer d'un outil de gestion du Schéma Directeur de la Voirie facilitant son pilotage.

La réalisation de l'application a consisté en :

- l'animation d'un comité de pilotage et d'un groupe projet élus et techniciens (SIG et Voirie)
- la création d'une maquette dans le cadre de l'étude de faisabilité
- la saisie du tracé des voies d'intérêts communautaires (8000 tronçons, 900 voies) et des travaux d'investissement, la récupération des données attributaires (hiérarchisation, état, comptes rendus, PV de réception, plans de récolement …),

- le paramétrage des applications de consultation et de mise à jour : recherche par voie, fiche attributaire, fichiers attachés…

[2] CNIG : Conseil National de l'Information Géographique

CULTURE
Elus référents : Thierry Badel, Président
Yves Gougne, Vice-Président
Christèle Crozier, Rapporteur
Technicien référent : Michèle Houzé, Responsable de service

- ➔ Organiser et mettre en œuvre une offre culturelle à l'échelle du Pays Mornantais à partir d'un service intercommunal et d'un lieu de création / diffusion : l'Espace Culturel Jean CARMET
- ➔ Animer les réseaux et les différents acteurs culturels présents sur ce territoire : bibliothèques, associations musicales, arts plastiques, initiatives locales, festivals…
- ➔ Lieu-ressources : aide aux projets (relais, conseils,….) et soutien technique
- ➔ 8 agents permanents & 6 vacataires (6 temps plein / 8 temps partiels)

Réalisations et résultats obtenus en 2016

- **Programmation / Saison 2015-16 :**

  10 spectacles Tout Public (2.017 entrées) dont ''*Textes à Vivre''* (x3) & *''Pass Temps Libre''* (x1) + 11 spectacles scolaires (maternelle → lycée / 6.410 entrées accompagnants compris) & 1 spectacle RAMI hors les murs (0-3 ans / 240 entrées) & 2 spectacles Jeune Public (392 entrées) + 6 reportages ''Connaissance du Monde/Carnets de Voyages'' (1 séance/sujet → 464 entrées) + 2 conférences ''Arts Plastiques'' intitulées ''*D'où vient l'art contemporain ?*''(décembre 2015 / 120 entrées) et ''*Graphiti & Arts urbains''* (mai 2016 / 100 entrées inclus au spectacle ''*vernissage''*) = 9.643 entrées au total

- **Cinéma / Saison 2015-16 :**

  711 séances / 28.901 entrées (25.064 / exploitation commerciale + 3.837 / scolaires) dont Parlons Livres (Octobre 2016 / 1 séance avec intervenant - 17ème Festival ''CINE Filou'' dont 1 ciné-concert (Toussaint 2015 / 1 420 entrées / 26 séances) - 4 soirées avec ''Le Temps d'un film'' dont une pour le 15ème anniversaire de l'association (550 entrées) - Ciné-Collection (10 soirées avec intervenant) - Semaine Bleue (Octobre 2015 / 1 séance / 109 entrées) - Soirées en présence d'un réalisateur (5 projections) – 8 Avant-premières – Festival Télérama (Janv. 2016 / 800 entrées) – Festi'Vache (Mars 2016 / 4 projections) – Caravane d'Afrique (Mars 2016 / 4 séances) – Projections D.D. (Oct 2015 & juin 2016 / 2 séances) – CinéMalices (Juillet 2016 / 5 séances) - Cinéma plein-air (Juillet 2016 / 1 projection à Soucieu en Jarrest / 350 entrées)

- **Accueil de projets via la location de la Salle J. Carmet** :

  9 projets accueillis / 10 dates (+/- 2.535 spectateurs) + cycle de 8 conférences UTA sur le thème *''D'une guerre à l'autre : la musique française de 1914 à 1945''* (100-150 personnes/séance)

- **Le Service Culturel, également Partenaire de nombreux projets** tels que **:**

  - Le **6ème festival ''HISTOIRE D'EN RIRE''** (5 fév./12 mars) organisé avec l'appui de 9 lieux culturels de l'ouest lyonnais / spectacle ''Zellegi'' le 16 Fév. 2016
  - **''Temps Danse''** (8ème rencontre / Danse amateur / 8 Mars 2016)
  - **''Renc'Art sur scène**'' (3ème rencontre de théâtre amateur / 7-8 Avril 2016)
  - **Temps fort ''Arts Plastiques''**, en lien avec le spectacle *''Vernissage''*, organisé en synergie avec Orliénas (Mai/Juin 2016) avec la participation de la Commission Culture de la commune (à l'origine de la création d'une fresque)
  - **6ème festival Fest'Bouc** (sept 2016) en partenariat avec les communes concernées (Chassagny & St-Andéol le Château et plusieurs services de la COPAMO (Culturel, Agriculture-Environnement, Solidarité, Technique …)

- **<u>Accueils Cies / Résidence</u> (Sept 2015) :** Cie Arts Mobiles (31/8 au 4/9 - Théâtre) – Cie Mauvais Coton (7 -11/9 - Cirque) – UTO (14-18/9 - Arts numériques) – Cie l'Envers, l'Endroit (21-25/9 - Clown)

- **<u>Logistique technique</u> :** Prêt de matériel régie (son, lumière, praticables, grilles d'expo…)

- **<u>Actions transverses</u>** en lien avec d'autres services et/ou différents acteurs culturels

  - Le suivi d'une **Musicienne Intervenante** (Enseignements artistiques accompagnés auprès de 4 Classes/4 Communes)

  - Le lancement officiel du **Réseau des 16 Bibliothèques** (18 Sept. 2015) : 90.000 documents accessibles en ligne via un portail web et une carte de lecteur unique avec reconduction du **dispositif *''Textes à Vivre''*** (une sélection / 3 spectacles dédiés aux usagers des bibliothèques accessibles à tarifs préférentiels avec une carte de lecteur)

  - **Le Noël des RAMI** (16 Déc. 2015) avec le Secteur Petite-Enfance et la programmation d'un spectacle (0-3 ans) hors les murs (Soucieu en Jarrest / 3 représentations)

  - **Le dispositif *''Pass Temps Libre''*** *:* une offre panachée en direction des séniors reconduite avec le Service Solidarité. Au programme : Une soirée ''Alzheimer'' (Sept 2015) - La Semaine Bleue (Cinéma les 12 & 18 octobre) – le cycle de reportages (6 sujets au choix) – une guinguette pour danser avec *''Les Gaspards''* (avril 2016)

  - **Les échanges avec les IMPROS** suivis également par le Service Solidarité ont donné lieu à un temps d'animation (22 juin 2016) avec une après-midi festive en plein au Clos Fournereau.

  - La continuité d'une avec **l'association ''Sans dessous-dessus''** autour de la programmation / Arts du cirque

DEVELOPPEMENT DURABLE
Elu référent : Ghislaine Didier, Vice-Présidente
Technicien référent : Arnaud PICARD, Responsable de service

➔ Réduire les consommations énergétiques du territoire (diviser par 2 en 2050, par rapport à 1990) et développer les énergies renouvelables (couvrir les dépenses restantes en énergie renouvelable : 20% de production d'ENR en 2030, 11% en 2015).

➔ Créer des synergies entre les différentes initiatives communales.

➔ Systématiser les pratiques DD (Développement Durable) au quotidien dans les services.

➔ Sensibiliser les habitants sur les enjeux et les pratiques DD.

Objectifs 2016

- Accompagner les projets de développement des énergies renouvelables (groupe citoyen et réflexion extension Platières).
- Soutenir les communes en matière de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable (conseiller en énergie partagée, fonds de concours bâtiments municipaux, …).
- Organiser en 2016 des actions de sensibilisation du public sur le thème de la transition énergétique.
- Mettre en place des conseils aux habitants en matière d'énergie (chauffage, rénovation énergétique, énergies renouvelables, …).
- Développer les modes de déplacement doux.
- Développer un lieu d'échanges entre les communes sur les problématiques du développement durable.

Réalisations et résultats obtenus

- **Accompagner les projets de développement des énergies renouvelables (groupe citoyen et réflexion extension Platières).**
  - Visite de la Centrale photovoltaïque de la Région de Condrieu, dans le village des Haies.
  - Partenariat avec la SAS « Centrales Villageoises du Pays Mornantais » : relais d'information sur le projet, lien avec les partenaires, proposition de deux toitures communautaires à la location, versement d'une avance remboursable de 10 000€, engagement de la COPAMO à prendre 100 actions soit 5000 € pour l'année 2017.
  - Déploiement du photovoltaïque sur des superficies importantes : rencontre de trois développeurs (juin).

- **Soutenir les communes en matière de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable (conseiller en énergie partagée, fonds de concours bâtiments municipaux, …) :**

  - 4 communes adhérentes au service de Conseiller en énergie partagée.
  - Mise en place du fonds de concours « Maîtrise de l'énergie et développement de l'énergie solaire » : 1 dossier en 2016.

- **Structuration du réseau artisans :**
-

  - Création des Soirées Pros de l'Eco-habitat, en partenariat avec le Parc Eco-habitat. 2 soirées en 2016, la première ayant rassemblé environ 25 participants (« Comment isoler le bâti ancien ? » et « Comment réussir l'étanchéité à l'air en rénovation ? »).

- **Sensibilisation du grand public à la biodiversité :**

  - 4 conférences « Jardiner sans pesticides » animées par « Terre Vivante » dans 4 communes (mars–avril : 35 à 60 personnes/soirée).

- **Mise en place du système de tri des déchets dans l'espace COPAMO :**
  - Acquisition de poubelles.
  - Création d'un affichage de sensibilisation spécifique.

- **Animations scolaires sur les thèmes des économies d'énergie, des ENR, de la construction écologique (cibles : classes de cycle 3) :**

  - Année scolaire 2016-2017 : 10 classes accompagnées par l'association « APIEU Mille Feuilles » sur 2 thèmes au choix (« Eclaire-moi sur l'énergie » et « Eco-construisons notre avenir »).

- **Sensibilisation du grand public sur le thème de la transition énergétique :**

  - Soirée-débat autour du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent à l'espace Jean Carmet, organisée avec l'association ARPE (samedi 5 mars).
  - Séance cinéma « En quête de sens » de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière (mercredi 1er juin).
  - Forum DD « Le Pays Mornantais en transition : Energie et Climat » (samedi 4 juin) :
    - Tables rondes : centrales villageoises photovoltaïques, défi famille à énergie positive, exemple d'une rénovation de bâtiment ancien.
    - Stands : informations sur les économies d'énergies, la rénovation et les types de financements de projets ; stand interactif « Ici et maintenant ! » en partenariat ARPE et la SCL.
    - Animations : énergie solaire, maîtrise et économies d'énergie, organisées par HESPUL.
  - Conférence théâtrale (samedi 4 juin) : « Energitude et citoyennification » du professeur Sysnetoua.

- **Organisation du challenge régional mobilité :**

  - 7 % de report modal, la Copamo est 39e /70 dans sa catégorie. Création de l'événement intitulé « Pays Mornantais : Challenge mobilité » sur la plateforme de covoiturage et affichage d'une exposition.

- **Sensibilisation du grand public à l'éco-mobilité :**

  - Stand DD lors du Salon de l'automobile organisé par Rallye en Pays Mornantais (1-2 octobre) :
  - communication sur la plateforme régionale de covoiturage,
  - animations pour les enfants,
  - témoignage d'une école d'ingénieurs lyonnaise ayant participé à l'Eco-Shell Marathon (présentation d'un prototype de véhicule performant en matière d'efficacité énergétique),
  - simulateur éco-conduite.

- **Acquisition de 4 vélos à assistance électrique (appel à projets « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ») :**

  - 2 VTT et 2 VTC, pour une mise à disposition à l'Office de Tourisme en 2017.

- **Engager une dynamique et dégager des pistes d'actions en matière d'économie circulaire :**

  - Réponse à l'appel à participation ECLAIRA, conduit par le Centre International de Ressources et d'Innovations pour le Développement Durable (CIRIDD) et soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes.
  - Organisation d'un atelier de sensibilisation et de réflexion à destination des élus (11 octobre).

- **Groupe de travail des élus communaux développement durable :**

  - 4 réunions ont permis d'échanger sur des thématiques intéressant les élus : liaisons cyclables inter-villages, présentation du projet de transition énergétique de la Copamo, projet de la SAS « Centrales Villageoises du Pays Mornantais », économie circulaire. Deux gazettes DD ont été diffusées durant l'année (mai et septembre).

- **Obtention de financements pour pérenniser des actions existantes ou engager de nouvelles actions :**
-
  - Réponse à l'appel à projets « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (enveloppe complémentaire) : 8 actions COPAMO.
  - Réponse au dispositif Contrat de ruralité.

Projets et perspectives pour les années à venir :

Energies renouvelables/Rénovation énergétique

- Accompagner les projets de développement des énergies renouvelables : déploiement du photovoltaïque sur des superficies importantes (zones d'activités, exploitations agricoles, parkings) ; travail sur la mixité énergétique par une étude de faisabilité Petit et Grand Eolien.
- Mettre en place un conseil en rénovation énergétique pour les particuliers.
- Dynamiser le réseau des artisans autour de la problématique énergétique (continuer les Soirées Pros de l'Eco-habitat, organiser des formations pratiques).
- Soutenir les communes en matière de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable : réviser le règlement du fonds de concours.
- Continuer les actions de sensibilisation sur le thème de la transition énergétique (balade thermographique, conférence négaWatt, accompagnement du grand public lors de l'installation des compteurs Linky).

Eco-mobilité

- Promotion du covoiturage (signalétique des aires, autocollants) et des vélos à assistance électrique ; déploiement de bornes de recharge électrique à des endroits stratégiques pour une utilisation optimale de ces équipements par les usagers ; schéma des liaisons inter-villages en modes doux.

Biodiversité

- Réaliser un diagnostic recensant les caractéristiques du climat actuel et à venir (étude Météo-France). Il sera poursuivi par un travail d'indentification des axes d'adaptation primordiaux pour certains secteurs, notamment celui de l'agriculture, qui vient de subir des aléas climatiques importants en arboriculture.

Alimentation responsable

- Organiser en 2017 des actions de sensibilisation (élus, partenaires, milieu associatif et grand public) sur le thème de l'alimentation responsable.

ANNEXES

ANNEXE 1

Délibération n°043/14 du Conseil Communautaire (Approbation de l'organisation fonctionnelle et détermination du nombre de Commissions et de leur composition)

ANNEXE 2

Délibération n°053/14 du Conseil Communautaire (Election des membres au sein des Commissions d'Instruction et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO))

ANNEXE 3

Délibération n°054/14 du Conseil Communautaire (Délégations du Conseil au Bureau et au Président)

ANNEXE 4

Organisation des services

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
B.P. 38
69440 MORNANT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 043/14

L'an deux mille quatorze
Le 22 avril à 18 h 00
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 16/04/2014

Nombre de membres :

En exercice 41

Présents 41

Votes 41

PRESENTS :
Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Pascale Chapot, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Christèle Crozier, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Catherine Lamena, Véronique Merle, André Montet, Pascal Outrebon, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

SECRETAIRE DE SÉANCE :Gabriel Villard.

ADMINISTRATION GENERALE

****

Approbation de l'organisation fonctionnelle et détermination du nombre de Commissions et de leur composition

Rapporteur : Monsieur Thierry Badel, Président.

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 2013 192-0012 du 11 juillet 2013,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013 280-0006 du 7 octobre 2013 relatif à la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais,

Considérant qu'afin de préparer les décisions des instances délibérantes sur les projets et actions communautaires découlant de l'offre de services actuelle et/ou du projet de mandat à venir, le Conseil Communautaire peut créer, en vertu des dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales précités, des commissions d'instruction, le rôle de ces commissions se limitant strictement à instruire les affaires soumises aux assemblées délibérantes (Bureau et Conseil) et leur composition devant refléter celle de l'assemblée,

Afin de faciliter la gouvernance politique du projet communautaire, le Président propose au Conseil Communautaire de créer 11 commissions d'instruction articulées autour des délégations de fonction qu'il souhaite consentir à chacun de ses vice-présidents selon le schéma ci-annexé,

Les commissions seront présidées par le Vice-Président en charge, représentant le Président de la Communauté de Communes qui demeure Président de droit. Chaque commission élira en son sein son rapporteur qui présidera les séances en cas de suppléance du Vice-Président

Il propose également au Conseil que le nombre maximal de conseillers dans chacune des commissions soit fixé à huit membres en sus du vice –président délégué.

Il est rappelé que les commissions obligatoires (CAO, CLECT, CTP, CIAPH…) seront installées à l'occasion des prochaines séances du Conseil,

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le .....
Notifié ou publié le .....
Le Président

ADOPTE l'organisation fonctionnelle des élus telle qu'exposée,

DECIDE de créer les 11 commissions d'instruction thématiques suivantes pour la durée du mandat :

- CI Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture
- CI Voirie – Réseaux – Déchets
- CI Développement économique – Tourisme – Déplacements
- CI Petite enfance – Enfance – Jeunesse
- CI Emploi – Formation – Solidarité
- CI Finances – Prospective financière
- CI Personnel – Mutualisation
- CI Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux
- CI Communication – Mutualisation et relations extérieures
- CI Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel
- CI Développement durable – Politique environnementale – Agenda 21 et PCET

FIXE à 8 le nombre maximal de membres par commission en sus du Vice-Président délégué.

RAPPELLE que l'élection dans ces différentes commissions aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire,

PRECISE que toutes les dispositions relatives au fonctionnement de ces commissions seront reprises dans le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Thierry BADEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
B.P. 38
69440 MORNANT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° 053/14

L'an deux mille quatorze
Le 13 mai à 18 h 00
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 06/05/2014

Nombre de membres :

En exercice 41

Présents 37

Votes 40

PRESENTS :
Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Véronique Merle, André Montet, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

ABSENTS :
Pascale Chapot, Christèle Crozier, Catherine Lamena, Pascal Outrebon.

PROCURATIONS : Pascale Chapot donne procuration à Véronique Merle
Cristèle Crozier donne procuration à Christian Fromont
Catherine Lamena donne procuration à Pascal Furnion

SECRETAIRE DE SÉANCE : Pierre Verguin.

ADMINISTRATION GENERALE

****

Election des membres au sein des Commissions d'Instruction et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Rapporteur : Thierry Badel, Président.

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics relatif à la commission d'appel d'offres,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 2013 192-0012 du 11 juillet 2013,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013 280-0006 du 7 octobre 2013 relatif à la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais,

Considérant qu'afin de préparer les décisions des instances délibérantes sur les projets et actions communautaires découlant de l'offre de services actuelle et/ou du projet de mandat à venir, le Conseil Communautaire peut créer, en vertu des dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales précités, des commissions d'instruction, le rôle de ces commissions se limitant strictement à instruire les affaires soumises aux assemblées délibérantes (Bureau et Conseil) et leur composition devant refléter celle de l'assemblée,

Vu la délibération n° 043/14 du Conseil Communautaire du 22 avril 2014 portant approbation de l'organisation fonctionnelle, soit la création de 11 commissions d'instruction composées de 8 membres en sus du vice-président, articulées autour des délégations de fonction que le Président a consenti à chacun de ses vice-présidents comme suit :

- CI Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture
- CI Voirie – Réseaux – Déchets
- CI Développement économique – Tourisme – Déplacements
- CI Petite enfance – Enfance – Jeunesse
- CI Emploi – Formation – Solidarité
- CI Finances – Prospective financière
- CI Personnel – Mutualisation
- CI Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux
- CI Communication – Mutualisation et relations extérieures
- CI Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel
- CI Développement durable – Politique environnementale – Agenda 21 et PCET

Considérant que Monsieur le Président propose de porter le nombre maximal des membres des commissions d'instruction à 10 compte tenu de la diversité et de la complexité du travail préparatoire à accomplir au sein de certaines de ces commissions,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DECIDE de porter de 8 à 10 le nombre maximal de membres par commission en sus du Vice-Président délégué,

PRECISE que toutes les dispositions relatives au fonctionnement de ces commissions seront reprises dans le règlement intérieur.

Il est ensuite proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'élection des membres dans chacune des commissions créées, en respectant le principe de la représentation proportionnelle (scrutin de listes).

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

I – Commissions d'instruction

- **Commission N° 1 : Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N°1, dont la présidence est assurée par Gérard Grange :

- Isabelle BROUILLET
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Marc DELORME
- Pierre DUSSURGEY
- Jean GRENIER
- Charles JULLIAN
- André MONTET
- Paulette POILANE
- Grégory ROUSSET

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Isabelle BROUILLET
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Marc DELORME
- Pierre DUSSURGEY
- Jean GRENIER
- Charles JULLIAN
- André MONTET
- Paulette POILANE
- Grégory ROUSSET

❖ **Commission N° 2 : Voirie – Réseaux – Déchets**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N°2, dont la présidence est assurée par Frank Valette :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Pierre DUSSURGEY
- Christian FROMONT
- Jean GRENIER
- Catherine LAMENA
- André MONTET
- Pierre VERGUIN

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Pierre DUSSURGEY
- Christian FROMONT
- Jean GRENIER
- Catherine LAMENA
- André MONTET
- Pierre VERGUIN

❖ **Commission N° 3 : Développement économique – Tourisme – Déplacements**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 3, dont la présidence est assurée par Christian Fromont :

- Isabelle BROUILLET
- Marie-Noëlle CHARLES
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Catherine LAMENA
- Renaud PFEFFER
- Anny THIZY
- Jean-Marc VUILLE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Isabelle BROUILLET
- Marie-Noëlle CHARLES
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Catherine LAMENA
- Renaud PFEFFER
- Anny THIZY
- Jean-Marc VUILLE

❖ **Commission N° 4 : Petite Enfance – Enfance – Jeunesse**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 4, dont la présidence est assurée par Françoise Tribollet :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Fabien BREUZIN
- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Marie Noëlle CHARLES
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Philippe JOURNET
- Véronique MERLE
- Isabelle PETIT

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Fabien BREUZIN
- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Marie Noëlle CHARLES
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Philippe JOURNET
- Véronique MERLE
- Isabelle PETIT

❖ **Commission N° 5 : Emploi – Formation – Solidarité**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 5, dont la présidence est assurée par Gabriel Villard :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Sylvie BROYER
- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Marie-Noëlle CHARLES
- Yves GOUGNE
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT
- Anny THIZY

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Sylvie BROYER
- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Marie-Noëlle CHARLES
- Yves GOUGNE
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT
- Anny THIZY

❖ **Commission N° 6 : Finances – Prospective financière**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 6, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Marc DELORME
- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Gérard GRANGE
- Renaud PFEFFER
- Grégory ROUSSET

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Marc DELORME
- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE

- Gérard GRANGE
- Renaud PFEFFER
- Grégory ROUSSET

❖ **Commission N° 7 : Personnel – Mutualisation**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 7, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Véronique MERLE
- Jean-Paul PIQUET
- Martine SURREL
- Françoise TRIBOLLET
- Jean-Marc VUILLE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Véronique MERLE
- Jean-Paul PIQUET
- Martine SURREL
- Françoise TRIBOLLET
- Jean-Marc VUILLE

❖ **Commission N° 8 : Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 8, dont la présidence est assurée par Pascal Furnion :

- Jean-Yves CARADEC
- Bernard CHATAIN
- Christian FROMONT
- Véronique LACOSTE
- Jean-Paul PIQUET
- Frank VALETTE
- Gabriel VILLARD

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Jean-Yves CARADEC
- Bernard CHATAIN
- Christian FROMONT
- Véronique LACOSTE
- Jean-Paul PIQUET
- Frank VALETTE
- Gabriel VILLARD

❖ **Commission N° 9 : Communication – Mutualisation et relations extérieures**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 9, dont la présidence est assurée par Yves Gougne :

- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Catherine LAMENA
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Renaud PFEFFER
- Paulette POILANE

- Pierre VERGUIN

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Catherine LAMENA
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Renaud PFEFFER
- Paulette POILANE
- Pierre VERGUIN

❖ **Commission N° 10 : Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 10, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Philippe JOURNET
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Philippe JOURNET
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT

❖ **Commission N° 11 : Développement durable – Politique environnementale – Agenda 21 et PCET**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 11, dont la présidence est assurée par Ghislaine Didier :

- Marc DELORME
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Véronique MERLE
- André MONTET
- Paulette POILANE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marc DELORME
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Véronique MERLE
- André MONTET
- Paulette POILANE

Considérant que ces commissions doivent être convoquées dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui la composent, le Conseil Communautaire a accepté à l'unanimité, qu'il soit procédé à la remise des convocations en main propre à chacun des membres

des commissions nouvellement élues.

II – Commission d'Appel d'Offres (créée par la loi)

Considérant que le Conseil Communautaire doit élire 5 de ses membres en tant que titulaires et 5 en tant que suppléants appelés à siéger à la Commission d' Appel d'Offres (CAO),

Considérant l'unique liste présentée au suffrage du Conseil Communautaire :

- **Pascal FURNION, Titulaire**
- **Gérard GRANGE, Titulaire**
- **Ghislaine DIDIER, Titulaire**
- **Frank VALETTE, Titulaire**
- **Christelle CHANAVAT, Titulaire**

- **Françoise TRIBOLLET, 1ère suppléante**
- **Bernard CHATAIN, 2ème suppléant**
- **Jean-Yves CARADEC, 3ème suppléant**
- **Jean GRENIER, 4ème suppléant**
- **Yves GOUGNE, 5ème suppléant**

Il est procédé au vote à bulletin secret et le dépouillement donne le résultat suivant :

Nombre de conseillers communautaires présents : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40
Bulletins blancs ou nuls : 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

La liste ayant obtenu 39 voix, sont déclarés élus :

- **Pascal FURNION, Titulaire**
- **Gérard GRANGE, Titulaire**
- **Ghislaine DIDIER, Titulaire**
- **Frank VALETTE, Titulaire**
- **Christelle CHANAVAT, Titulaire**

- **Françoise TRIBOLLET, 1ère suppléante**
- **Bernard CHATAIN, 2ème suppléant**
- **Jean-Yves CARADEC, 3ème suppléant**
- **Jean GRENIER, 4ème suppléant**
- **Yves GOUGNE, 5ème suppléant**

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le .....
Notifié ou publié le .....
Le Président

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Thierry BADEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
B.P. 38
69440 MORNANT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° 054/14

L'an deux mille quatorze
Le 13 mai à 18 h 00
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 06/05/2014

Nombre de membres :

En exercice 41

Présents 37

Votes 40

PRESENTS :
Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Véronique Merle, André Montet, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

ABSENTS :
Pascale Chapot, Christèle Crozier, Catherine Lamena, Pascal Outrebon.

PROCURATIONS : Pascale Chapot donne procuration à Véronique Merle
Cristèle Crozier donne procuration à Christian Fromont
Catherine Lamena donne procuration à Pascal Furnion

SECRETAIRE DE SÉANCE : Pierre Verguin.

ADMINISTRATION GENERALE

******

Délégations du Conseil au Bureau et au Président

Rapporteur : Thierry Badel, Président.

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 043/14 du Conseil Communautaire du 22 avril 2014 portant approbation de l'organisation fonctionnelle,

Considérant que dans un souci d'efficacité administrative et de bon fonctionnement du service public, le Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil d'un établissement public de coopération intercommunale de déléguer une partie de ses fonctions au Bureau et au Président,

Considérant que ce dispositif est en adéquation avec l'organisation fonctionnelle choisie pour ce mandat, il est proposé au Conseil Communautaire de renouveler sa confiance au Bureau Communautaire et au Président pour la mise en œuvre de la politique du Conseil dans la limite des crédits votés par celui-ci.

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le .....
Notifié ou publié le .....
Le Président

DONNE délégation au Bureau Communautaire pour :

- **Dans le domaine de l'Aménagement de l'Espace :**

1- Habitat

- approuver les conventions afférentes au PLH et au PIG (notamment avec l'Anah, l'Epora, la Région Rhône Alpes…),
- adopter et modifier les règlements d'intervention,
- attribuer les aides liées au PLH (logement social),

- procéder à l'analyse trimestrielle/bilan des aides liées au PLH (AJM et PIG),

2- <u>Agriculture et Espaces Naturels</u>

- statuer sur le recours aux brigades vertes et sur le renouvellement de la convention correspondante,
- statuer sur les programmes de gestion des ENS (validation des programmes, renouvellement des conventions avec les partenaires et demande de financement dans la limite des crédits inscrits au budget),
- approuver les conventions dans le cadre du dispositif de veille sur le foncier agricole (SAFER, Chambre d'agriculture),
- statuer sur les acquisitions amiables (ENS) ou dans le cadre de rétrocession (SAFER) dans le cadre de l'enveloppe votée et des grands principes fixés,
- dans le cadre du Droit de préemption au titre des ENS : procéder à l'examen de l'opportunité d'exercice du droit de préemption et décider d'exercer ce droit de préemption dans le cadre de l'enveloppe financière votée et des grands principes fixés,
- dans le cadre du dispositif PENAP/PSADER : procéder à l'approbation des actions soutenues, à la révision du règlement d'intervention et à la validation des dossiers de demande d'aides,

3- <u>Développement Economique</u>

- valider les transactions immobilières liées à la commercialisation des parcs d'activités définis d'intérêt communautaire et les constitutions de servitude sur les parcs d'activité,
- procéder à l'examen des DIA reçues dans le cadre du droit de préemption urbain délégué à la COPAMO sur les parcs communautaires (et sur le périmètre d'extension du parc des Platières à Mornant classé en zone AUi), et décision le cas échéant d'exercice de ce droit de préemption pour les opérations qui le justifient,
- valider le renouvellement des différents moyens permettant de favoriser l'émergence d'un véritable service intercommunal de proximité notamment, avec RDI, SOLEN, GRAINE DE SOL, le CERCL…. dans la limite des crédits inscrits au budget,

4- <u>Urbanisme</u>

- rendre un avis au titre des PPA sur les PLU et autres documents d'urbanisme (SCOT, DTA …)

5- <u>Voirie</u>

- approuver les enveloppes complémentaires (travaux d'urgence, travaux exceptionnels, déplacements doux),
- approuver les opérations éligibles au versement des fonds de concours Voirie/Mode doux au regard du règlement d'attribution,
- approuver les conventions de délégation de MO,
- approuver les conventions avec les concessionnaires de réseaux,

➢ **Dans le domaine des Services à la Personne :**

<u>Emploi/Formation</u>

- procéder à la validation du renouvellement des différents moyens permettant de favoriser l'émergence d'un véritable service intercommunal de proximité notamment, avec le FLIAJ, POLE EMPLOI, la MIFIVA, la MILISOL, le GRETA, SUD OUEST EMPLOI…dans la limite des crédits inscrits au budget,
- procéder aux modifications des modalités administratives des dispositifs d'accompagnement des personnes en grande difficulté d'insertion (conventions d'aide à la mobilité, aide à l'obtention du permis de conduire, prêt de scooters…),

➢ **Dans le domaine des Ressources Intercommunales :**

1- <u>Administration Générale</u>

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- statuer sur les conventions relatives aux services du centre de gestion notamment l'assistance juridique, la médecine professionnelle,… et autre service d'assistance,
- accepter le remboursement de sinistre effectué par l'assureur d'un tiers,

2- <u>Commande Publique</u>

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur au seuil défini par décret pour les marchés en procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- conclure les protocoles transactionnels dans le cadre des marchés et contrats et définir, si besoin, les conditions d'application des pénalités contractuelles,
- approuver les conventions constitutives de groupement de commandes de l'article 8 du code des marchés publics favorisant la mutualisation des moyens,
- fixer la prime en cas de concours de maîtrise d'œuvre ou dans le cadre de toute consultation lorsqu'un début de prestation est sollicité afin de permettre d'éclairer le choix de la collectivité,
- attribuer l'indemnisation des membres du jury désignés par le Président du Jury,

3- <u>Finances</u>

- approuver les règlements d'attribution à établir en conformité avec la réglementation fiscale et comptable,
- procéder aux admissions en non-valeur de titres de recette,
- fixer les modalités de prise en charge des déplacements des élus dans le cadre de leurs missions et prendre toute mesure visant à confier un mandat spécial aux élus communautaires,
- procéder à l'approbation du CDDRA avec la Région (via le SOL) pour le subventionnement des projets,
- constituer l'ensemble des dossiers de subventions et solliciter les différents organismes partenaires de la communauté pour les actions relevant du domaine de ses compétences (contrats pluriannuels et autres aides),

4- <u>Ressources Humaines</u>

- procéder à la création de postes non permanents (dont besoins saisonniers, contrats d'apprentissage, ...),
- procéder à la fixation et révision des vacations,
- procéder à la mise à jour statutaire du régime indemnitaire,
- statuer sur la rémunération et défraiement des stagiaires,
- décider de la mise en œuvre de la fonction ACMO au sein des services,
- approuver les conventions types : CNFPT (convention dans le cadre d'accompagnement et formation), CDG (médecine professionnelle, services intérimaires et remplacement) …,

5- <u>Patrimoine</u>

- autoriser le dépôt des permis de construire et de démolir nécessaires à la réalisation des travaux arrêtés en Conseil et approuver la signature de toutes pièces liées aux déclarations règlementaires,

6- <u>Foncier et Gestion Immobilière</u>

- décider de la conclusion du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- lancer les procédures de DUP,
- statuer sur les réserves émises à l'issue des enquêtes préalables à la DUP, lorsque celles-ci n'ont pas pour objet de majorer le coût de l'opération,
- définir les offres en cas de procédure d'expropriation ainsi que les indemnités annexes,
- adopter et réviser les différents règlements intérieurs applicables à l'utilisation des locaux de la collectivité,

7- <u>Animation Equipements/Salle Jean Carmet</u>

- procéder à la nomination du titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles destinée aux lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques et aux diffuseurs de spectacles qui ont en charge, dans le cadre d'un contrat, l'accueil du public, la billetterie, et la sécurité des spectacles (gestion directe de la salle Jean Carmet par la Communauté de Communes),
- procéder à la validation des conventions habituelles visant à permettre le bon fonctionnement du centre culturel et des conventions liées aux projets décentralisés et/ou évènementiels (convention FNAC, Cup Services, programmation conférences et reportages, opération type « Chèque culture », « Chèque Cinéma », « carte M'RA », partenariat avec l'association « Le temps d'un film », cinéma plein air, rencontres artistiques de printemps...),
- valider les interventions du musicien intervenant,
- procéder à l'examen des demandes d'exonération de droits applicables à la location de la salle Jean Carmet pour les projets associatifs et les utilisations occasionnelles,
- valider les demandes d'accueil en résidence à la salle Jean Carmet et les modalités applicables à ces résidences,
- approuver la convention avec l'ANCV pour l'acceptation des chèques vacances,

8- <u>Animation Equipements/Gîte</u>

- approuver la convention avec l'ANCV pour l'acceptation des chèques vacances,

➢ **Dans le domaine de la Communication et des Relations Extérieures :**

1- <u>Communication</u>

- valider les supports à mettre en œuvre,

2- <u>Développement Durable</u>

- procéder au lancement de la démarche interne en matière de développement durable,

Considérant que le Président doit être en mesure de réaliser les actes permettant le fonctionnement quotidien de l'administration intercommunale,

DONNE délégation à Monsieur le Président pour :

➢ **Dans le domaine de l'Aménagement de l'Espace :**

1- <u>Habitat</u>

- attribuer les aides liées au PLH (AJM et PIG),

2- Agriculture et Espaces Naturels

- décider de l'accompagnement des projets dans le cadre du dispositif de plantation des haies,
- signer les conventions relatives à la collecte des plastiques agricoles/pneus (ADIVALOR…),
- solliciter la SAFER pour l'usage de son droit de préemption,

3- Déchets

- signer les conventions SITOM/COPAMO/commune pour la mise en place des silos enterrés,

➢ **Dans le domaine des Services à la Personne :**

1- Petite Enfance

- signer les conventions de mise à disposition de locaux pour les interventions des RAMI et les manifestations "Petite Enfance" (journées de la petite enfance, Noël des RAMI…) ainsi que les contrats à intervenir avec les prestataires pour le fonctionnement du service Enfance-Jeunesse,

2- Jeunesse

- signer les contrats à intervenir avec les prestataires pour les activités et séjours dans le cadre du fonctionnement des Espaces Jeunes,
- signer les conventions de mise à disposition de locaux pour les activités "Jeunesse",
- signer les conventions de mise à disposition de locaux et les contrats à intervenir avec les prestataires,

3- Solidarité

- signer les conventions de mise à disposition de locaux ainsi que les contrats à intervenir avec les prestataires,

➢ **Dans le domaine des Ressources Intercommunales :**

1- Administration Générale

- intenter les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle dans tous les domaines relevant de sa compétence,
- passer les contrats d'assurances, accepter et affecter les indemnités de sinistre y afférentes, prendre en charge le règlement des sinistres dont le montant est inférieur à la franchise contractée auprès de la compagnie d'assurance,

2- Commande Publique

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret (marché en procédure adaptée) ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget,

3- Finances

- conclure les lignes de trésorerie nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité,
- créer, modifier ou supprimer l'ensemble des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services et en définir les conditions et modalités (indemnité de responsabilité au régisseur, fixation du montant maximal de l'encaisse, …),
-

- réaliser les emprunts destinés au financement des investissements dans la limite des inscriptions budgétaires et passer à cet effet les actes nécessaires,
- mettre à jour les tarifs suite aux modifications imposées par les organismes extérieurs partenaires (tarifs d'entrée réglementés, valeur de chèques, …),
- décider de la conclusion et de la révision du louage des biens mobiliers,
- décider de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 5000 €,

4- <u>Patrimoine</u>

- déposer au nom de la Communauté de Communes les déclarations de travaux,
- signer les contrats avec les organismes règlementaires,
- signer les contrats de maintenance,

5- <u>Foncier et Gestion Immobilière</u>

- décider de la révision du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,

6- <u>Animation Equipements/Piscine</u>

- signer les contrats de mise à disposition des bassins et des créneaux horaires pour l'équipement actuel,
- signer les contrats à intervenir avec les prestataires pour le fonctionnement du service,

7- <u>Animation Equipements/Salle Jean Carmet</u>

- assurer l'exploitation de l'établissement cinématographique (conventionnements, titulaire de l'autorisation et de la carte CNC….),
- signer les contrats à intervenir avec les troupes théâtrales, artistes et orchestres dans le cadre de la programmation culturelle approuvée par le Conseil Communautaire,

➢ **Dans le domaine de la Communication et des Relations Extérieures :**

1- <u>Communication</u>

- valider le chemin de fer de l'Aqueduc,

2- <u>Systèmes d'Information (SI)</u>

- signer les contrats de maintenance logiciels,

3- <u>Système d'Informations Géographiques (SIG)</u>

- signer les conventions de mise à disposition et/ou d'échange de données informatisées.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Thierry BADEL

L'organisation technique

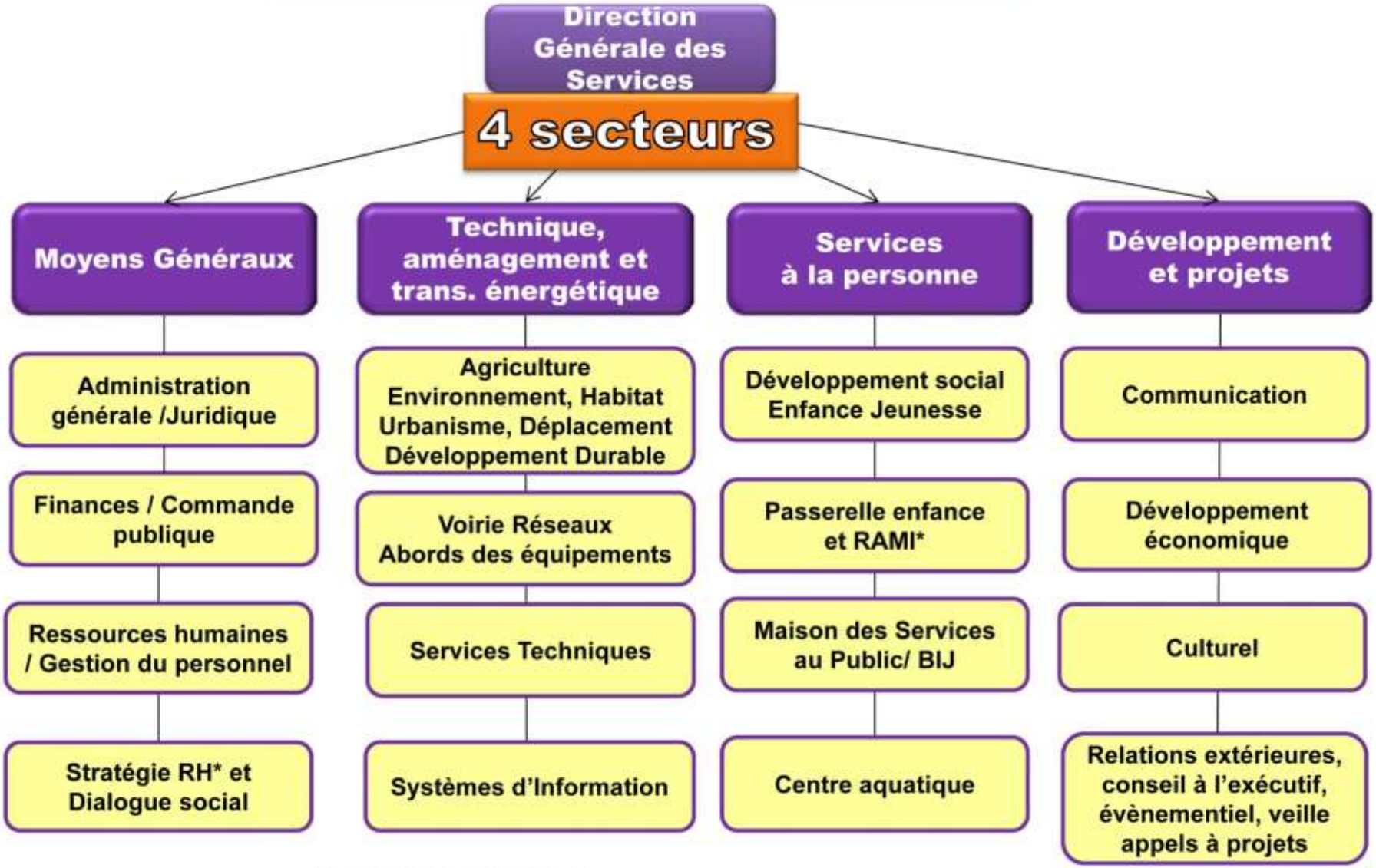

(*) RH : Ressources humaines ;
RAMI : Relais Assistants Maternels Itinérants

L'espace COPAMO, le nouveau siège de la communauté de communes ouvert au public depuis avril 2016

14 communes à partir du 1er janvier 2017

Population

Population totale légale 2014 entrant en vigueur le 1er janvier 2017 d'après les chiffres INSEE : 28 572 habitants

Communauté de communes du Pays Mornantais
Le Clos Fournereau
CS 40107 - 50, avenue du Pays Mornantais
69440 Mornant
Tél. : 04 78 44 14 39
Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr

Communauté de Communes du Pays Mornantais